

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

# **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE**



@PixaBay.com

[fne-normandie.fr](https://www.fne-normandie.fr)



## **FNE NORMANDIE**

115 BOULEVARD DE L'EUROPE  
76100 ROUEN  
07 54 38 38 33

8 RUE GERMAINE TILLION  
14000 CAEN  
02 31 38 25 60

# RAPPORT MORAL

**Raoul Leturcq, Joël Gernez, Claudine Joly, Quentin Gantier**  
Co-Présidents de France Nature Environnement Normandie



Tout d'abord, le directoire souhaite remercier l'ensemble des bénévoles et des salariés engagés à nos côtés pour la protection de l'environnement sur le territoire normand. Dans une ambiance tendue politiquement, avec l'arrivée des scrutins européens à la mi-2024, **l'écologie semble malheureusement la grande oubliée – ou plutôt la grande sacrifiée – des préoccupations politiques.** La remise en cause du plan Ecophyto, ou encore la réduction des délais et les conditions supplémentaires de recevabilité des recours en sont la preuve.

Il est parfois difficile pour FNE Normandie de louvoyer dans ce climat où tout sujet, qui semble selon nous tomber sous le sens, devient rapidement une cristallisation des luttes.

Bien que le constat semble négatif au national et à l'international, il est très satisfaisant pour FNE Normandie. L'année 2023 a été l'occasion de **renforcer structurellement la fédération** avec la finalisation du transfert d'actifs du CREPAN à FNE Normandie et l'arrivée des salariés du pôle biodiversité. Les thématiques sur lesquelles **salariés et bénévoles ont travaillé conjointement** ont été nombreuses : l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, l'énergie et le développement des énergies renouvelables pour n'en citer que quelques-unes.

**L'année 2023 a été l'occasion de renforcer structurellement la fédération avec la finalisation du transfert d'actifs du CREPAN à FNE Normandie et l'arrivée des salariés du pôle biodiversité.**

Toutes les actions de l'année 2023 projettent la fédération dans son année 2024, où les chantiers déjà entamés prendront leur essor :

- **la relance des groupes thématiques** qui ont pour rôle d'être les vecteurs principaux de l'expertise qu'apporte FNE Normandie à ses adhérents ;
- **la montée en puissance de Sentinelles de la Nature**, grâce au travail de la juriste dédiée, permet de se développer au niveau régional en étant mieux appréhendé par les associations adhérentes et les institutionnels ;
- **la recherche de nouveaux bénévoles** investis afin de représenter la fédération à travers les différentes commissions existantes en Normandie ;
- **les contentieux juridiques** utilisés comme leviers pour faire respecter et avancer le droit de l'environnement ;
- enfin, et non le moins important, la recherche et **la diversification de notre financement** afin de continuer à exister avec notre liberté de parole.

Bien évidemment, les exemples exprimés et les sujets abordés précédemment ne reflètent que très partiellement l'ensemble du travail effectué par l'équipe salariée et par notre réseau de bénévoles.

Grâce à leurs actions, à l'ouverture à la discussion avec tous les acteurs de la société normande et forte de ses 62 associations adhérentes, nous sommes fiers de penser que **FNE Normandie est aujourd'hui un outil de plus en plus performant pour porter haut et fort la voix de l'écologie en Normandie.**



**RAPPORT MORAL**

3

**NOTRE FÉDÉRATION**

5

**NOTRE ANNÉE 2023**

10

**NOS ACTIVITÉS SALARIÉES**

22

**NOS ASSOCIATIONS EN ACTION**

36

**NOS ACTIONS COMMUNICATION**

43

@Claudine-Joly



**Notre**

# **FÉDÉRATION**

**OBJECTIFS ET MISSIONS**

**2023 EN CHIFFRES**

**LES ASSOCIATIONS MEMBRES**

**LES INSTANCES**

**NOS PARTENAIRES**

# La fédération des APNE NORMANDES

Fondée en octobre 2000 sous l'appellation Haute-Normandie Nature Environnement, notre fédération est devenue France Nature Environnement Normandie (FNEN) en 2016. Aujourd'hui, elle regroupe 62 associations normandes autour des différentes problématiques environnementales : espaces naturels, biodiversité, risques industriels, santé, eau, air, déchets, transports, énergie, patrimoine, développement durable, protection animale, etc.

## Des missions cohérentes avec notre rôle de fédération

**ACCOMPAGNER** : Nous venons en soutien des associations, professionnels, élus, agriculteurs ou encore établissements scolaires dans le développement de leurs projets environnementaux.

**PROTÉGER** : Nous effectuons des relevés de biodiversité, animons le projet Sentinelles de la nature et sommes cosignataire du dispositif ORE (Obligation Réelle Environnementale).

**FORMER** : Nos salariés et bénévoles forment les acteurs du territoire à la consommation responsable, à l'économie circulaire, à la préservation de la biodiversité ou encore à l'agroécologie.

**DÉFENDRE** : Grâce à notre réseau juridique, nous protégeons et défendons les lanceurs d'alertes, menons actions en justice, participons aux instances officielles régionales.

**ANIMER** : FNE Normandie anime certains réseaux régionaux (RÉGAL, #Mieuh), ainsi que le territoire des Marais de la Dives, en partenariat avec l'association locale les Amis des Marais de la Dives.

**FÉDÉRER** : En tant que fédération normande des associations de protection de la nature et de l'environnement, FNE Normandie rassemble une soixantaine d'associations sur tout le territoire et coordonne la construction d'un plaidoyer cohérent.

**SENSIBILISER** : Nous participons à la création d'une conscience environnementale collective en communiquant sur nos réseaux sociaux, en animant des stands et en proposant des conférences et webinaires au grand public

Conformément à ses statuts, en fédérant et en collaborant avec toutes ses associations membres, France Nature Environnement Normandie :

Participe à la **défense, à la conservation et à la restauration** des espaces, ressources, milieux et habitats naturels terrestres et marin ; à la protection des espèces animales et végétales qui y vivent

**Lutte contre les pollutions, nuisances et risques** de toute nature et contre toutes les atteintes aux milieux naturels

**Intervient face à tout projet ou réalisation qui porte atteinte** à la nature, à l'environnement, ou en matière l'aménagement du territoire et d'urbanisme, en recourant à tous les moyens que lui confère la loi

Participe à la **sauvegarde du patrimoine naturel**, fluvial et maritime

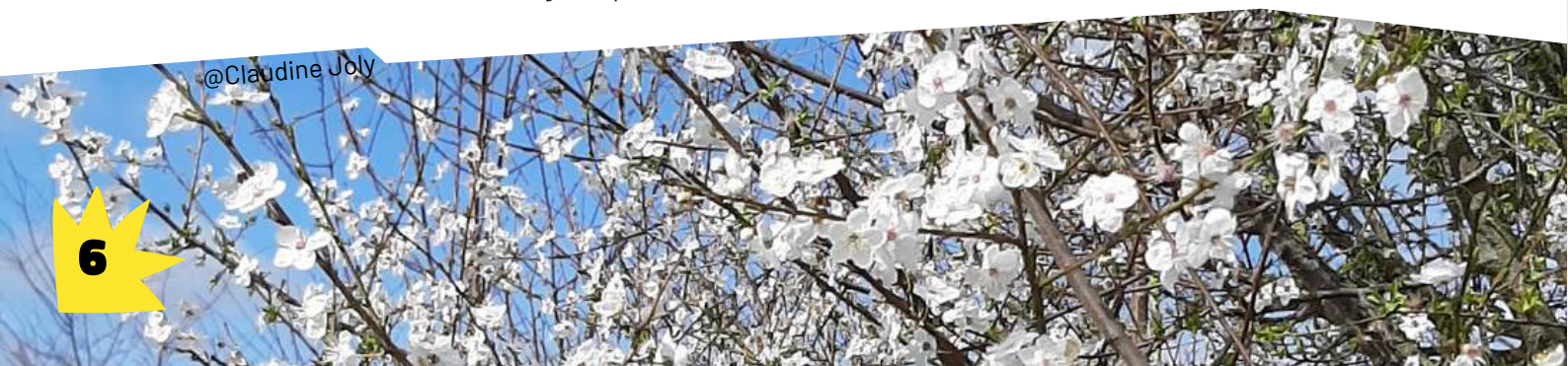
**Promeut la transition énergétique** à travers la sobriété et l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables locales, marines et terrestres ; Encourage la sortie des énergies fossiles et fissiles

Participe activement à la lutte contre le changement climatique en **encourageant la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation** aussi bien en Normandie que sur l'ensemble du territoire français

Participe à la prévention des dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires

**Défend un aménagement soutenable du territoire** et un urbanisme économe, harmonieux, équilibré et cohérent, en connexion avec l'équilibre du territoire.

@Claudine Joly



- > La finalisation du rapprochement avec le CREPAN : transfert des actifs et des salariés
- > Plus de **100 bénévoles** actifs
- > 9 personnes salariées, 4 personnes en stage ou service civique

**62**

associations  
adhérentes



**+ DE 6000**

adhérents individuels directs et indirects, dans toute la Normandie

### SUR LE TERRAIN

**400**

Sentinelles de la Nature



**3400**

hectares de prairies et marais protégés



**+ DE 7000**

personnes sensibilisées



### DES EXPERT.ES

**200**

sièges en commissions et comités

**+ DE 800**

réunions

**+ DE 40.000**

heures de travail bénévole

- > Membre du mouvement France Nature Environnement
- > Reconnue d'**utilité publique**, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.

### NOS VALEURS

FÉDÉRALISME

DÉMOCRATIE

TRANSPARENCE

ENGAGEMENT

HUMANISME

# NOTRE FÉDÉRATION - Les associations membres

**Au 31 décembre 2023, FNE Normandie comptait 62 associations membres.**

\*associations adhérentes au CREPAN

## Eure (11)

Bon'Eure de Vivre  
Collectif Éco-Veille Environnement (CEVE)  
Les Noes (Ex Crapauds de Pontau)  
Conseil Citoyen de Transition Écologique et Solidaire  
Eure-Seine (CCTES 27)  
Estuaire SUD  
Évreux Nature Environnement (ENE)  
Hauville Environnement  
Pour le Bien Hêtre d'une Allée  
Roumois Environnement et Cadre de Vie (RECV)  
Sauvegarde de l'Environnement  
Société Écologique du Canton des Andelys (SECA)

## Orne (5)

Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO)  
Environnement et Vie en Pays de Briouze\* (EVPB)  
Environnement Vallée du Noireau\*  
Perche Avenir Environnement (PAE)  
Val d'Orne Environnement\*

## Calvados (17)

Bayeux Bessin Demain !  
Bénouville Environnement\*  
Caen au Pied du Mur\*  
Collectif Demain en Pays de Falaise\*  
Confédération des Apiculteurs du Calvados\*  
Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie (CREPAN)  
Go Elan\*  
Interre'Action\*  
L'Humanivelle  
Land Growan au Pied du Mur\*  
La Vie en Pré Bocage (LVPB)  
Les Amis des Marais de la Dives\*  
Lion Environnement\*  
Mondeville au Pied du Mur\*  
Protection Nature et Patrimoine - Ver sur Mer\*  
Vent d'Ouest\*  
Solib, les libellules solidaires\*

## Seine-Maritime (22)

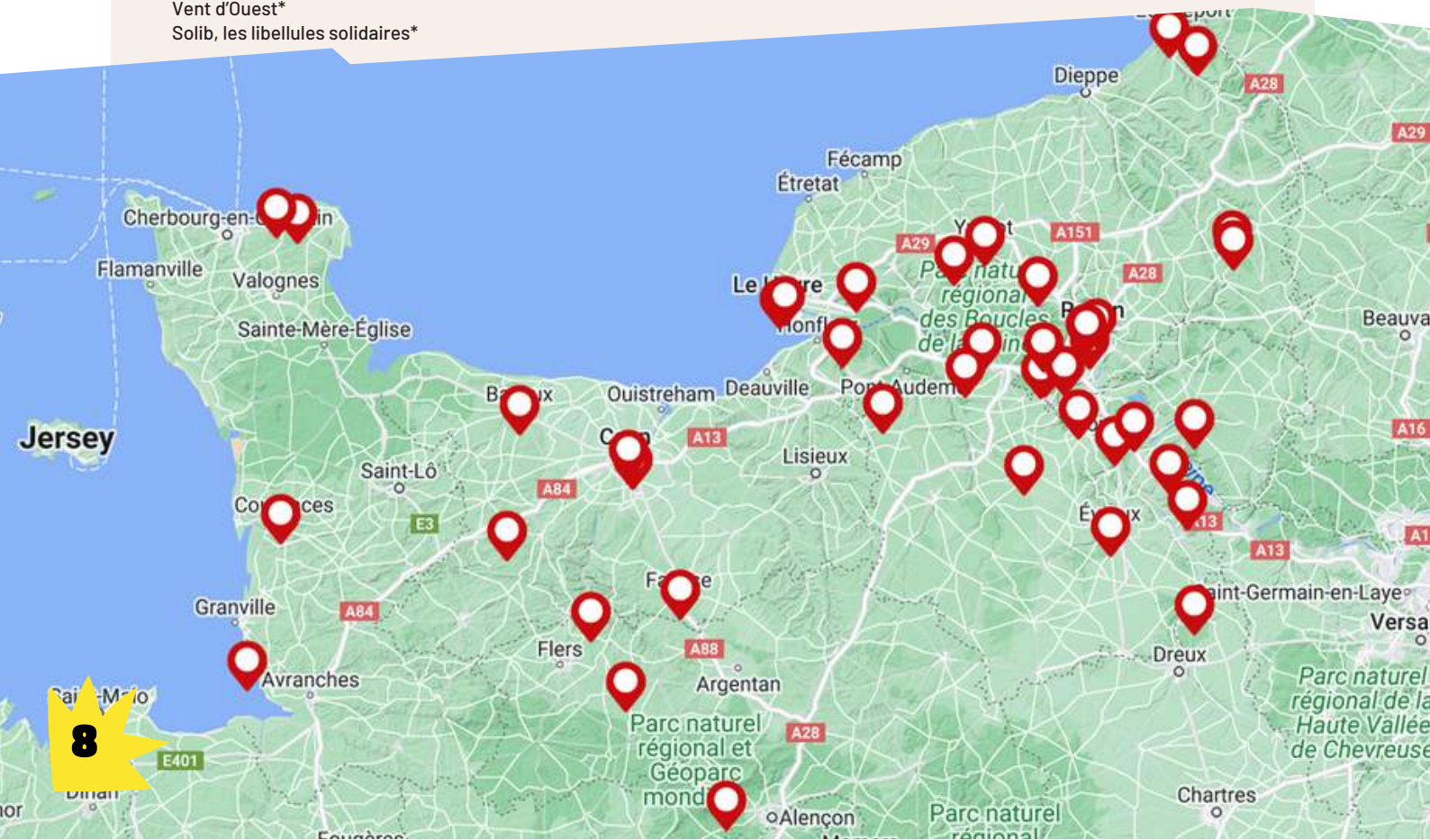
Action Citoyenne  
Association de Défense des Habitants des Essarts et autres Riverains (ADHER)  
Association Brayonne Dynamique (ABD)  
Association de Défense des Berges de Seine  
Association de Protection de l'Environnement de Criel-sur-Mer et du Pays d'Yères (APECPY)  
Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement (ARBRE)  
Culture et Loisirs  
Éco-Choix  
Écologie Pour Le Havre (EPLH)  
Effet de Serre Toi-Même !  
Gîte du Valnaye  
Préservation du Clos-Masure de Courvaudon et de son environnement  
Sabine  
Société des Amis des Sciences du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen  
SOS Estuaire  
SOS Mal de Seine  
STOP EPR Ni à Penly Ni ailleurs  
Terre-Mer-Forêt  
Union Touristique Les Amis de la Nature du Havre  
Union des Victimes de Lubrizol

## Manche (4)

Association de Défense de la Vallée du Lude\*  
Cotentin Nature - Qualité de Vie\*  
Fermanville Environnement\*  
Manche Nature\*

## Associations régionales (3)

Bio en Normandie (BeN)  
Ligue pour la Protection des Oiseaux Normandie (LPO Normandie)  
Centre d'Hébergement et d'Étude sur la Nature et l'Environnement (CHENE)





Le Conseil d'Administration de FNE Normandie est composé de 14 membres (suite à l'Assemblée Générale de juin 2023), qui **représentent différentes associations membres du réseau FNE Normandie**. Il anime la fédération, fixe les grandes orientations stratégiques et opérationnelles, prend les décisions qui s'imposent pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Le Conseil d'Administration se réunit tous les deux mois, soit 6 fois par an. Le Directoire, co-présidence de 4 personnes, se réunit toutes les semaines.

### Les membres du Conseil d'Administration :

André BERNE (CREPAN)  
 Gilles EUZENAT (APECYP)  
 Didier FERAY (CHENE)  
 Paul FERLIN (ADHER) - à partir de juin 2023  
 Guillaume GAMBIER (LPO Normandie) - jusqu'en juin 2023  
 Guillaume GRIMA (Effet de Serre Toi-Même !)  
 Marc HEUDE (Pic Vert des Bois Francs)  
 Françoise KOBYLARZ (ADHER)  
 Xavier LEMARCIS (Ecologie Pour Le Havre)  
 Arlette SAVARY (CREPAN) - jusqu'en juin 2023  
 Malika SEHAKI (Effet de serre Toi-Même !)  
 Camille VELGHE (Effet de serre Toi-Même !)

### Les membres du Directoire (co-présidence) :

Joël GERNEZ (CREPAN)  
 Claudine JOLY (CREPAN)  
 Quentin GANTIER (LPO Normandie)  
 Raoul LETURCQ (ARBRE)



@FNE Normandie - Assemblée Générale - 24/06/2024

## NOTRE FÉDÉRATION - Nos partenaires



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)





**Notre**

**ANNÉE 2023**



**LES REPRÉSENTATIONS**

**RETOUR EN IMAGES**

**LES RÉSEAUX THÉMATIQUES**

# DES BÉNÉVOLES SUR TOUS LES FRONTS

**Une partie importante des activités de FNE Normandie et des bénévoles de ses associations adhérentes est liée à l'élaboration de plaidoyers et à son rôle de partenaire institutionnel. À ce titre, la fédération répond à de très nombreuses sollicitations et demandes d'avis, qui n'entrent pratiquement jamais dans le domaine du secteur marchand ou des prestations de services, mais relèvent au contraire de l'expertise citoyenne. C'est au sein de dizaines de commissions et instances nationales, régionales, départementales ou locales que les bénévoles de FNE Normandie apportent leurs expertises et connaissances.**

Ces commissions et comités concernent tous les aspects liés à la protection de la nature, de l'environnement et du climat (biodiversité, milieux naturels, eaux et littoraux, agriculture, air et pollution, risques industriels, énergies et climat, transports et mobilités, aménagement du territoire...). Ce sont autant des instances de mise en place ou de suivi de politiques publiques environnementales que **des organes de surveillance ou d'alerte** auprès de sites industriels ou économiques précis.

Cette implication se traduit par **l'analyse fine de nombreux dossiers** souvent accompagnée d'un recueil de données sur le terrain et d'une production d'avis circonstanciés, en réunion ou à l'occasion d'enquêtes et consultations publiques.

La liste (non exhaustive) suivante présente les nombreuses instances et structures au sein desquelles FNE Normandie, par la voix de ses bénévoles et de ses associations adhérentes, siège et porte ses préoccupations, recommandations et analyses. Nous avons ici fait le choix de ne pas présenter une liste nominative des personnes assurant ces représentations pour FNE Normandie.

L'ampleur et le nombre de ces représentations témoignent néanmoins de **l'expertise vaste et précieuse que les bénévoles des associations fédérées apportent**, ainsi que du temps conséquent qu'ils consacrent à ses instances institutionnelles ou citoyennes.

**Plus de 40.000 heures par an !**

## Représentations nationales :

- Directoires "Agriculture et alimentation", "Eau et milieux aquatiques", "Juridique", "Éducation & Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature", "Risques et impacts industriels" de la fédération nationale France Nature Environnement.
- Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES)

## Représentations régionales et suprarégionales :

- Comité de Bassin Seine-Normandie et ses diverses commissions (C3P, COLIMER, COMINa, COMILAB et comités territoriaux).
- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (COREAMR)
- Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale de Normandie (CROPSAV)
- Conseil d'Administration d'ATMO Normandie
- Comité Régional de la Biodiversité
- Commission Régionale "forêt, bois, énergie"
- Commission Axe Seine
- Conseil maritime de façade "Manche Est Mer du Nord"
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Groupe Régional sur les Espèces Exotiques Envahissantes
- Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD)
- Commission Consultative du PRPGD de Normandie
- Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- Secrétariat Permanent Pour les Pollutions Industrielles sur la Baie de Seine (SPPPI)
- Conseil d'Administration du Conservatoire Espaces Naturels de Normandie (CEN)
- Commission des aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Comité de Fonds Européen

### Représentations départementales (Seine-Maritime, Eure, Manche, Calvados, Orne) :

- Conseils Départementaux de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
- Commissions Départementales d'Orientation Agricole (CDOA)
- Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites Naturels (CDNPS) et leurs formations spécialisées pour les sites et paysages, les carrières, la nature, la publicité, la faune sauvage captive...
- Commissions Départementales d'Aménagement Foncier (CDAF)
- Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commissions de conciliation en matière d'urbanisme
- Commissions des risques naturels majeurs
- Commissions départementales chargées d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur
- Comités de gestion de l'eau
- Comités des énergies renouvelables

### Représentations locales ou thématiques :

- Conseils du Développement Durable et Comités de Développement de nombreuses agglomérations, communautés de communes, administrations et sites industriels
- COPIL et Comités Consultatifs de nombreuses Zone Natura 2000, réserves naturelles (régionales et nationales) et Parc Naturels Régionaux
- Plus d'une dizaine de Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
- Plus d'une dizaine de Groupement d'Intérêt Scientifiques (GIS)
- Plus d'une quarantaine de Comités de Suivi de Site (CSS) et Comités de Suivi Environnementaux (CSE)
- Plus d'une quarantaine de Commissions Locales d'information et de Surveillance (CLIS)
- Commissions Consultatives de l'Environnement et de Développement pour une dizaine de sites et installations
- Commission des cultures marines de Caen
- Comité de Suivi du Plan de Prévention des Risques Technologiques pour plusieurs sites
- Conseils de Défense Énergétique
- Comité de transparence Lubrizol
- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de plusieurs sites industriels et communes



**La Fédération tient à valoriser et remercier chacune et chacun pour cet immense travail, qui fait la force, la cohérence et la crédibilité de FNE Normandie.**

Nous signalons par ailleurs que certaines de ces représentations, notamment au CESER, font l'objet d'une rémunération que les bénévoles concernés ont choisi cette année encore de reverser à la Fédération. Aussi, certains et certaines choisissent, en plus du temps consacré à leur mission de représentation, de renoncer au remboursement des frais occasionnés.

**France Nature Environnement Normandie remercie chaleureusement toutes ces personnes.**

**+ DE 200**

*sièges en commissions  
et comités*

**+ DE 800**

*réunions par an*

**+ DE 40.000**

*heures de travail bénévole*

# Zoom sur... L'étude du CESER SUR L'EAU EN NORMANDIE

**Les effets du dérèglement climatique sont déjà observés en Normandie**, avec un impact sur la ressource en eau : moindre disponibilité en été, risques de dégradation de sa qualité (liés à la hausse de la température de l'eau, et à la diminution du débit des rivières favorisant une concentration des polluants), intrusions salines dans les nappes dans les territoires littoraux... Par ailleurs, la problématique de l'eau ne se réduit pas aux effets du changement climatique. Ainsi, l'objectif de bon état des eaux, initialement fixé à 2015 par la Directive cadre sur l'eau (DCE) de 2000 (avec la possibilité d'un report à 2021 voire 2027), ne sera pas atteint en 2027, en France comme en Normandie.

## Dans ce contexte, le CESER a choisi de s'autosaisir fin 2022 pour mener une étude sur l'eau en Normandie.

Son objet porte sur la préservation et la gestion durable de la ressource, sur le plan qualitatif comme quantitatif. L'enjeu qualitatif concerne **les différents facteurs qui altèrent la qualité de l'eau et des milieux aquatiques** : rejets domestiques, polluants issus des activités économiques (notamment agricoles et industrielles), atteintes au bon fonctionnement des milieux (artificialisation et imperméabilisation des sols, fragmentation des cours d'eau, artificialisation des berges...). La dimension quantitative renvoie à **la disponibilité de la ressource** et à la conciliation des différents usages face à sa raréfaction, mais aussi à **la gestion des risques** liés aux épisodes de fortes précipitations (érosion et ruissellement, inondations...).

**C'est André BERNE, administrateur du CREPAN et de FNE Normandie et conseiller au CESER pour FNE Normandie, qui a piloté cette étude adoptée par le CESER en avril 2023.**

Il a particulièrement veillé à la dimension environnementale vitale de la problématique de l'eau en Normandie.

### Axe 1 – Petits cycles et eaux pluviales : réduire les pollutions

- Améliorer la qualité de l'eau potable en protégeant les aires d'alimentation de captages
- Améliorer l'assainissement en tenant compte de la baisse annoncée du débit des rivières
- Améliorer la gestion des eaux pluviales

### Axe 2 – Accompagner les acteurs économiques et les usagers vers la sobriété

- Mettre en oeuvre et accélérer la transition agroécologique
- Réduire les prélèvements et les pollutions issus des activités industrielles et économiques
- Sensibiliser à la sobriété et mieux informer les citoyens
- Soutenir la recherche et l'innovation sur l'eau et les milieux aquatiques, notamment sur les impacts du dérèglement climatique, les polluants émergents et les résidus médicamenteux, ainsi que les dispositifs destinés à favoriser les économies et le recyclage de l'eau

### Axe 3 – Gestion quantitative : faire face à la moindre disponibilité de la ressource

- Réduire les fuites et les pertes sur les réseaux
- Encourager les particuliers à maîtriser et réduire leurs consommations et développer la tarification sociale et progressive

- Favoriser et prioriser le stockage de l'eau dans les nappes, les sols, les zones humides et les mares
- Développer et mettre en oeuvre la REUT2 progressivement, en veillant à la sécurité sanitaire, aux besoins des milieux aquatiques en période d'étiage, et aux usages auxquels elle se destine 2 Réutilisation des eaux usées traitées.
- Hiérarchiser les usages
- Promouvoir et mettre en oeuvre des SAGE3 ou des PTGE4

### Axe 4 – Grand cycle de l'eau

- Restaurer les continuités écologiques et la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides
- Recourir prioritairement aux Solutions fondées sur la Nature face aux risques naturels, climatiques et littoraux

### Axe 5 – Disposer d'outils et de moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux

- Renforcer les moyens humains et financiers dédiés à l'eau et améliorer la gouvernance de l'eau (renforcer la police de l'eau ; renforcer les moyens des agences de l'eau en supprimant le « plafond mordant » et revenir aux principes « utilisateur-payeur » et « pollueur-payeur » ; rééquilibrer la composition des comités de bassin en faveur des usagers domestiques)

[Lire l'étude ou sa synthèse.](#)

# RETOUR EN IMAGE



@Etienne Gaillard

## JANVIER

### Journée fédérale sur le thème de la communication

Une trentaine de bénévoles membres de près de 20 associations ont bénéficié d'une journée fédérale sur le thème de la communication et des relations avec la presse. Nous avons ainsi pu sensibiliser nos membres à l'importance des réseaux sociaux et de la présence sur internet, à la rédaction structurée d'un communiqué de presse...



@La Dépêche de Louviers

## AVRIL

### Victoire juridique dans l'affaire Gemfi/Ferrero

L'entreprise Ferrero souhaitait installer, en 2019, un nouveau site logistique à Criquebeuf-sur-Seine, dans l'Eure. Le projet, porté par l'opérateur Gemfi, avait été retoqué par le tribunal administratif, suite à une action en justice de FNE Normandie. En appel, la justice confirme la décision. La raison ? Des espèces protégées.



@Claudine Joly

## JUIN

### Conférence de Cédric Philibert

A l'initiative du CREPAN, une conférence-débat a été organisée à Caen, autour et avec l'auteur du livre Éolienne, Pourquoi tant de haine, le chercheur Cédric Philibert. Près de 100 personnes sont venues assister à cette présentation.



@Claudine Joly

## FÉVRIER

### Présentation de Sentinelles de la Nature

Lors de son AG, l'association les Noes a invité FNE Normandie à présenter son dispositif Sentinelles de la Nature. Ses bénévoles comptent parmi les Sentinelles les plus actives ! L'ARBRE a également mis Sentinelles de la Nature à l'honneur lors de son AG.



@Alice Béral

## MARS

### Formation juridique pour les associations membres

Former et informer est l'un des piliers de l'action associative. Une formation juridique sous forme de webinaire a été organisée pour nos associations membres, afin de présenter les bases de l'action contentieuse associative et d'en donner les premières clés de compréhension.



@Michael Schwarzenberger

## JUILLET

### Visite de l'aérodrome de Saint-Gatien-Des-Bois

Des représentants de FNE Normandie, d'Estuaire Sud et de la LPO Normandie ont échangé avec EDF Renouvelables quant aux impacts potentiels sur la biodiversité d'un projet de parc photovoltaïque aux abords d'un bois.



@PixaBay\_Thomas\_G

## SEPTEMBRE

### Journée sur l'éolien en mer et impacts sur la biodiversité marine

En partenariat avec EDF Renouvelables, une journée à Fécamp a réuni plus de 60 bénévoles autour des impacts potentiels de la construction d'un parc éolien offshore sur la biodiversité marine. La présentation d'études a nourri notre réflexion commune en vue de la participation à de prochaines concertations publiques sur le sujet.



## OCTOBRE

### Campagne Sentinelles de la Nuit

Pour la première fois, FNE Normandie a participé à une campagne nationale Sentinelles de la Nature et s'est mobilisée contre la pollution lumineuse nocturne. Trois maraudes ont été organisées dans l'Eure, dans le Calvados et en Seine-Maritime, pour une soixantaine de signalements effectués.



@CHENE

## NOVEMBRE

### Les Super-Pouvoirs de l'Océan

France Nature Environnement s'est une nouvelle fois associée à France Télévisions pour une grande soirée de sensibilisation et d'action face au défi climatique. Pour cette émission intitulée Les Super-Pouvoirs de l'Océan, les associations Picardie Nature et le Chêne ont présenté au grand public leurs actions de sauvegarde et de soin des phoques de la colonie en baie de Somme.



## DÉCEMBRE

### Journée sur la sobriété énergétique

En partenariat avec RTE et la Métropole Rouen Normandie, une journée sur la sobriété énergétique a réuni près de 80 représentants des communes d'Eure et de Seine-Maritime, qui ont échangé sur les solutions à mettre en place afin de réduire notre consommation d'énergie collective.



@FNE Normandie - Assemblée Générale - 24/06/2024

Éduquer  
Se  
Biodiversité  
Coordonner  
Eau  
Fédérer  
Air  
Climat  
Valoriser  
Espaces  
Actualiser

**15**

Risques industriels, agriculture, biodiversité, eaux et milieux aquatiques, déchets, transports et mobilités, énergie, littoral... Grâce à son réseau d'associations membres et ses bénévoles experts, France Nature Environnement Normandie agit sur tout le territoire normand et porte la voix citoyenne sur tous les sujets liés à la protection de l'environnement, de la nature et du climat. Afin de construire un plaidoyer cohérent, nos bénévoles travaillent en réseaux thématiques, analysent les dossiers présentés en commission et émettent des avis sur les projets soumis à consultations publiques. Parfois appuyés par l'équipe salariée, notamment le pôle juridique, nos bénévoles portent les positions de FNE Normandie auprès des institutions et du grand public.

**Ces positions s'appuient sur des études scientifiques, des faits établis et des chiffres émis par des institutions sérieuses et crédibles (GIEC et GIEC Normand, Agence de l'Eau, Agence de la Biodiversité...).**

# QUALITÉ DE L'AIR

**Atmo Normandie, le Plan de Protection de l'Atmosphère et le Plan Régional Santé Environnement**



**FNE Normandie est membre d'Atmo Normandie**, l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air, au sein du collège des associations et personnalités qualifiées. Madame Catherine Tardif y représente la Fédération et l'association Effet de serre toi-Même! en siégeant au conseil d'administration, et en participant à plusieurs comités spécifiques : « Stratégie et gouvernance », « Incub'Air » (projets innovants et d'actualité, partages d'informations, formation et communication), « Pollens ».

L'année 2023 a été marquée par les travaux concernant **le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**. FNE Normandie participe activement au comité technique et au comité de pilotage. Le groupe formé depuis 2022 (Xavier Lemarcis -administrateur, Catherine Tardif, Annie Leroy -EPLH, Alain Rouziès et Michel Bernard - UFC Que Choisir Rouen) a travaillé afin de répondre à l'enquête publique (juin 2023). Trois autres associations membres de la Fédération ont emboîté le pas pour un dépôt sur le registre de l'enquête (Collectif Eco-Veille Environnement, Effet de Serre Toi-Même !, Estuaire Sud). Le groupe de travail suit de près la mise en œuvre de ce PPA, trop restreint dans ses objectifs et dans son périmètre.

FNE Normandie était également représentée dans les travaux d'élaboration du Plan Régional Santé Environnement 4.

Catherine Tardif a représenté la Fédération au démarrage de la campagne de mesures de particules menée à Honfleur par Estuaire Sud, grâce au **prêt d'un capteur par FNE National**, et a soutenu le contact entre Estuaire Sud et Atmo Normandie.

Enfin, Catherine Tardif a rejoint le Réseau Santé Environnement de FNE National lors de la réunion d'octobre concernant la qualité de l'air (et en particulier les attentes des nouvelles directives européennes).

@Atmo Normandie

# PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

## Comité de Bassin, Directoire national et représentations...



### Comité de Bassin

Trois années après leur désignation, 11 titulaires associatifs siègent au Comité de Bassin Seine Normandie, dont 8 sont affiliés à FNE, 2 normands représentent notre région (Arlette Laplace Dolonde et Paul Ferlin). **Ils veillent à la prise en compte des enjeux régionaux sur les cinq départements et le littoral** qui constituent la région Normandie (Seine et fleuves côtiers normands, littoral du Tréport au Mont St Michel). Au sein du Comité de Bassin, nos représentants sont membres du collège des usagers non économiques et siègent dans diverses commissions liées à l'eau, aux milieux aquatiques, aux zones humides et à la biodiversité. Au sein du Comité de Bassin, ce collège compte 37 membres soit 20% des 185 membres (37 représentants des usagers économiques -20%, 37 représentants de l'Etat et de ses établissements publics -20 %, 74 représentants des parlementaires et des collectivités -40%. Nous avons été désignés par nos pairs pour une durée de six ans.

Afin de préparer les travaux, le Comité de Bassin a institué un bureau, une commission des programmes et de la prospective (C3P) et s'appuie sur trois commissions spécialisées : une commission relative au littoral et au milieu marin (Colimer), une commission relative aux milieux naturels (Comina), une commission de labellisation territoriale (Comilab). Pour traiter des problématiques locales, cinq commissions territoriales sont instituées.

**FNE Normandie est représentée au Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Seine Normandie** et siège dans les diverses commissions en place. Au niveau régional, FNE Normandie assure la vice-présidence de la Comiter Seine Aval et côtiers normands. Cette instance est chargée de préparer les réunions ayant trait aux problématiques de la Seine, des rivières côtières et des aquifères associés. Elle prépare aussi les forums de l'eau normands destinés à un large public. Raoul Leturc, membre du CA de FNE Normandie, est également vice-président de la Comiter Vallées d'Oise.

### Activités au sein du Comité de Bassin...

...après avoir finalisé et approuvé le SDAGE et son Programme de Mesures (période 2022-2027) en mars 2022. Nos propositions visaient à **proposer un SDAGE ambitieux, contraignant au regard des défis à relever, sans recul par rapport au précédent** afin d'atteindre dans les délais impartis les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Même s'il ne correspond pas totalement à nos espérances et à nos ambitions pour notre territoire, le SDAGE nouveau constitue cependant **une avancée positive**. En 2023, le Comité de Bassin a aussi finalisé et adopté la stratégie d'adaptation au changement climatique en octobre 2023. Il s'agit d'un enrichissement de la première stratégie établie en 2016 afin de la rendre plus opérationnelle face à l'accélération des phénomènes et pour rendre les territoires plus résilients.

Dans ce cadre **les représentants FNE Normandie du Comité de Bassin ont proposé une contribution en 7 points** visant à répondre aux thèmes suivants : la vision long terme partagée, la sobriété des usages, une eau potable de qualité, la résilience des écosystèmes aquatiques et le déploiement des SFN, l'accès à une eau potable de qualité, la levée des freins organisationnels, la tarification et les financements, la mobilisation des outils réglementaires et l'accélération des solutions techniques.

Parmi les 11 thématiques travaillées, **la Normandie est surtout concernée par les priorités suivantes** : la restauration de la connectivité et de la morphologie des cours d'eau, la préservation des milieux littoraux et des zones humides, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable (qualité et quantité), l'anticipation face à la montée du niveau marin, la lutte contre les inondations, la réduction des pollutions diffuses et ponctuelles, le renforcement de la gouvernance autour de la ressource en eau, l'amélioration de la surveillance environnementale...

@Julien BENOIT

Simultanément, le onzième programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie a évolué pour tenir compte de ces éléments, mais aussi du Plan Eau Gouvernemental, des missions confiées dans le domaine de la biodiversité (mission nouvelle des Agences de l'Eau) et de la gestion du Fonds Vert.

La C3P a travaillé sur le projet de douzième programme d'intervention de l'Agence Seine Normandie, en continuité avec le précédent, pour en particulier **renforcer les financements des actions prioritaires nécessaires à l'atteinte du bon état des eaux** superficielles, souterraines et littorales. Celui-ci doit être validé fin 2024.

Plus spécifiquement, la Colimer accompagne la révision de la stratégie de façade maritime et participera à la gestion du fonds biodiversité Éolien en Mer. La Comilab donne son avis sur les SAGE et la création d'EPAGE. La Comina se positionne et propose des actions pour **restaurer et préserver les milieux naturels**, mais a travaillé aussi sur les enseignements à tirer des sécheresses récentes afin de mieux les intégrer dans les programmes de mesures.

Nos prises de positions sont cohérentes avec les positionnements et doctrines de FNE au niveau national.

En 2023, la recherche d'alliés (pêcheurs, consommateurs...) pour **établir des stratégies communes et des convergences** est resté une constante face à une adversité forte et agissante. Ainsi, nous arrivons à peser sur les décisions pour une meilleure prise en compte de nos propositions.

Le travail courant comporte la préparation des réunions du Comité de Bassin et de ses diverses commissions pour défendre nos intérêts, la fourniture éventuelle d'éléments à nos représentants au conseil d'administration, C3P et autres groupe de travail (agriculture, industrie, communication), donner des avis sur des documents de planification et projets présentés en CB (SAGE, PLAGEPOMI, SRCE, DSF...).

### Participation au directoire « eau » de FNE

Deux bénévoles de FNE Normandie sont membres du directoire « Eau » de FNE national, ce qui implique la participation à des réunions pour établir et caler la stratégie dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, **pour identifier les priorités**, des échanges avec d'autres réseaux thématiques, **des contributions aux notes de positionnement**, communiqués de presse et avis, contribuer éventuellement à la rédaction d'articles pour la lettre « Eau »...

### Autres activités

Les bénévoles de FNE Normandie siègent dans diverses instances, commissions préfectorales, comités de pilotage, groupes de travail (comités ressources en eau 76 et 27 par exemple, suivi de captages prioritaires, CLE de SAGE (ex : Risle, Cailly...))...

### Les sécheresses répétées sur le territoire et démontré que la Normandie était, au même titre que d'autres régions, touchées par les conséquences du changement climatique.

Les déficits en eau constatés ont précarisé certains usages, dégradé la qualité des eaux et nuï à la biodiversité aquatique. Plus que jamais, il faudra économiser l'eau et la partager de manière équitable, protéger notre riche patrimoine naturel lié à l'eau (rivières, zones humides, littoral) car leurs fonctionnalités nous rendent de nombreux services. A ce titre, FNE Normandie participe aux comités sécheresse installés par les préfets de départements, devenus au cours de l'année 2023 des Comités Ressources à vocation plus large pour gérer les pénuries d'eau et troubles les troubles d'usages associés à ces périodes.

Le réseau « eau » local fournit en tant que de besoin des avis, des commentaires sur des projets d'installations classées pour l'environnement, aménagements, urbanisme (ex : coderst 76 et 27, enquêtes publiques, évaluation des conséquences de pollutions accidentelles)...

@Julien BENOIT

## RISQUES INDUSTRIELS ET TECHNOLOGIQUES

### Comité de suivi de sites, installations classées et terminal méthanier flottant



#### Comités de Suivi de Site (CSS) Seveso

Comme chaque année, nos représentants, tant de la fédération que de nos associations fédérées, ont siégé dans les CSS réunis autour des sites SEVESO seuil haut. Cela nous donne l'occasion de rappeler que, si ces derniers sont plutôt bien encadrés, **la dispersion des risques au gré de procédures d'enregistrement continue de nous inquiéter**. Preuve en fut l'incendie en 2023 de l'entrepôt Bolloré, dont l'accident ne comporte toujours pas de véritable retour d'expérience, alors que le travail sur les causes et le souci de non-productivité du sinistre reste à faire. Globalement nous constatons l'absence de réunion sur site, pas de visite, de plus en plus d'échanges formels détachés de la réalité. Nous continuons de demander la mise en révision des PPRT totalement aboutis, ou au moins un point en CSS sur le volet risques, afin d'y intégrer les derniers développements : introduction des risques générés par les voisins y compris non SEVESO et certaines innovations pouvant impacter notre réalité passée, modifiée par exemple par le développement des drones et les risques qui leur sont liés en accessibilité de points faibles réputés "sécurisés".

#### Comités de Suivi de Site (CSS) déchets

Pour ceux dont les CSS déchets relevaient autrefois des CLIS, dont l'une des réunions sur site s'accompagnait de telles visites, la régression est encore plus patente. Notre demande fédérale de voir **créer une structure remplaçant l'ancienne commission risques** du SPPPI, par exemple une CSS régionale consacrée au dossier des entrepôts, n'a pas encore reçu de réponse positive. Faudra-t-il attendre qu'en plus des dégâts matériels internes, des riverains se soient trouvés touchés ? Nous espérons que cela se fera avant.

#### Risques Industriels et Technologiques

Les activités d'analyse des dossiers présentés en Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) réclament toute notre attention et se réalisent **en coopération avec les représentants de la société civile**, comme UFC - Que Choisir ou les associations de pêcheurs. Les documents sont souvent lourds et manquent parfois d'éléments évidents (cartographie précise notamment). Une absence de transparence demeure sur ce qui doit être communiqué ou non.

Les sujets de risques industriels et technologiques sur lesquels FNE Normandie intervient peuvent concerner les méthaniseurs, les stations-services orphelines, les modifications ou extensions d'Installations Classées Pour l'Environnement ou encore les occupations de friches par des entrepôts logistiques.

#### Risques Industriels et Technologiques

Enfin, concernant le terminal méthanier flottant dans le port du Havre, les problèmes que pose cette installation méritent **une réponse à la hauteur des enjeux en termes d'aléas** (potentiellement générés) et d'enjeux (potentiellement supportés). En plus du suivi précis des avancées de ce projet et de nombreux avis émis en commissions, FNE Normandie et l'association Écologie Pour le Havre ont porté plusieurs recours en 2023, appuyés par des **mémoires complets et documentés** sur les risques et les enjeux présentés par l'installation de ce nouveau terminal, qui a malgré tout vu le jour.

@Sipa/Michel GILE



### PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Action de nos  
associations  
membres et de nos  
salariés



L'activité relative à la biodiversité est en partie le fait de nos associations adhérentes telles que l'AFFO, la LPO Normandie et le CHENE, sans oublier les multiples actions ponctuelles d'associations locales. Ces associations sont régulièrement contactées par notre juriste pour des études techniques concernant certains dossiers contentieux. Siégeant au Comité Régional pour la Biodiversité (CRB), **FNE Normandie travaille à un plaidoyer fort pour la protection de la faune et de la flore.**

En 2023, FNE Normandie a notamment rendu plusieurs avis dans le cadre de consultations publiques quant à la vénerie sous terre, et intègre la protection de la biodiversité dans les contributions qu'elle fait sur des grands projets industriels ou d'aménagements du territoire (parcs éoliens ou photovoltaïques, extension de zones commerciales ou construction routières...).

Enfin, l'équipe salariée du pôle Biodiversité œuvre tout au long de l'année à **la protection des espèces et de leurs habitats**, que ce soit dans le cadre de l'animation du marais de la Dives ou des Obligations Réelles Environnementales. Les actions du pôle Biodiversité de FNE Normandie sont détaillées plus loin dans ce rapport.



@Claudine Joly

### AGRICULTURE

Plaidoyer contre les  
intrants chimiques  
et pour  
l'agroécologie



Siégeant en Commissions Régionales sur l'Économie Agricole et le Monde Rural (COREAMR) ainsi qu'en Commissions départementales d'orientation agricole (CDOA), FNE Normandie porte sans relâche la **nécessité d'une transition agroécologique de grande ampleur en Normandie**. 2023 a vu démarrer le processus de construction du septième Plan d'Actions Régional sur les nitrates, auquel FNE Normandie a activement participé aux côtés d'autres associations environnementales et des structures représentants le monde paysan. Une contribution a été rédigée à l'adresse de la Région Normandie, constatant que ce septième Programme d'Actions Régional Nitrate ne correspond pas aux enjeux, et a exprimé en conséquence son désaccord, et demandant que les zones d'action renforcée correspondent à une réelle ambition et **que l'agriculture biologique et l'élevage extensif à l'herbe soient mis en avant** et promus sur ces zones.

Nous avons également rappelé tout au long de l'année la nécessité, au regard des rapports du GIEC, de l'IPBES ou encore de l'INRAE, d'**un réel développement de l'agro-écologie soutenu par les instances politiques et administratives**, ainsi que d'**un accompagnement fort des agriculteurs et agricultrices** qui souhaitent réaliser la transition de leur exploitation.

**FNE Normandie apporte un soutien indéfectible à l'agriculture biologique** et travaille main dans la main avec l'association Bio En Normandie.

FNE Normandie a également poursuivi son travail de réflexion autour du photovoltaïque en milieu rural, afin de déterminer une position qui prenne en compte à la fois les enjeux de protection de la biodiversité et des exploitations agricoles et la nécessaire transition énergétique.

@PixaBay

### ÉNERGIES

#### Sortie des énergies fossiles et fossiles, développement des énergies renouvelables



FNE Normandie a continué à porter haut et fort **son opposition aux énergies fossiles et fossiles**, notamment en lien avec les différents réseaux antinucléaires normands, tout en poursuivant son travail d'analyse quant au **développement des différentes énergies renouvelables**.

Cela notamment grâce au travail de l'Association de Défense des Habitants des Essarts et autres Riverains (ADHER) au sein de la Commission Locale d'Information de Paluel-Penly et auprès du Conseil départemental de Seine-Maritime, ou encore dans les réunions annuelles de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information. L'ADHER, le CREPAN et FNE Normandie collaborent étroitement avec les autres membres du collège associatif de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) en effectuant des prélèvements pour mesurer la radioactivité le long de la Manche.

Nous avons également **participé activement aux débats publics concernant la mise en service de l'EPR** de Flamanville et le projet de deux nouveaux EPR de Penly. Ce débat a eu lieu du 27 novembre 2022 au 27 février 2023 à Paris, Caen, Dieppe et Petit-Caux et a été réalisé en collaboration avec FNE National et le réseau risques industriels.

Sur le thème de la transition énergétique, les membres de l'ADHER et de FNE Normandie mènent des débats assidus concernant les énergies renouvelables (notamment l'éolien en mer, la méthanisation ou encore le photovoltaïque). Le partenariat avec EDF Renouvelables a permis une journée (le 21 Septembre) autour du parc éolien en mer de Fécamp (présentation du projet et de son avancement, études sur les impacts pour la biodiversité marine, visite de la base de maintenance). La collaboration avec RTE (Réseau de Transport d'Électricité) nous a donné l'occasion de rappeler (lors d'une journée à Rouen, le 7 Décembre) **le rôle central de la sobriété et la nécessité de l'envisager globalement** (transports, alimentation etc) au-delà de la stricte électricité.

### TRANSPORTS ET MOBILITÉS

#### Sobriété routière et développement des mobilités douces



@Région Normandie

Ces questions, éminemment liées à la transition écologique de nos territoires, sont notamment portées par les associations Effet de Serre Toi-Même! (76), l'Association Faune Flore de l'Orne (61) ou encore Evreux Nature Environnement (27) et le CCTES 27 au sein du réseau FNE Normandie. Nous avons prôné à la fois une **nécessaire sobriété quant à la construction de nouvelles routes et autoroutes**, et un impératif (re)développement des mobilités douces, comme le ferroviaire.

Nous avons pu ainsi poursuivre notre **opposition aux projets autoroutiers A133-A134 ou le projet de 2\*2 voies à proximité de Briouze**, tout en élaborant des avis et documents fournis en faveur de la remise en service des lignes ferroviaires comme Rouen-Louviers-Evreux ou encore Caen-Flers.

L'adhésion en 2023 des associations Sabine et Humanivelle à FNE Normandie a également permis d'intégrer encore davantage **la promotion des mobilités urbaines alternatives à la voiture**, comme le vélo ou les transports en commun. Ces questions sont traitées au niveau local (collectivités territoriales, métropoles...) autant que régional.



**Nos activités**

**SALARIÉES**

**ÉCO-CONSOMMATION, DÉCHETS**

**SENTINELLES DE LA NATURE**

**BIODIVERSITÉ ET ZONES HUMIDES**

**ACTIONS JURIDIQUES**

Le pôle éco-consommation et déchets de FNE Normandie a pour objectif d'amener les citoyens et les professionnels à une consommation plus responsable.

Retrouvez toutes les actions du pôle éco-consommation et déchets sur le site [fne-normandie.fr](http://fne-normandie.fr), onglet « Actions ».

## LES ACTIONS PHARES

### SUR LE TERRAIN

**5400**

**personnes sensibilisées**  
au cours des interventions



**200**

**restaurants collectifs mobilisés**  
pour diagnostiquer le gaspillage alimentaire en Normandie,  
soit **61.700 convives touchées**

**6**

**ateliers cuisines de légumineuses normandes**  
animés, une visite de producteur organisée

### MAIS AUSSI

- Sensibilisation des professionnels du tourisme normand à l'adaptation au changement climatique
- Accompagnement des jeunes adultes vers l'économie circulaire au travers de visites et d'ateliers d'échange de pratiques
- Édition d'un livret de recettes  faciles et économiques à base de légumineuses normandes
- Co-animation du réseau #Mieuh  consommer responsable en Normandie



@Émilie Da Silva

### Le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire

Le pôle éco-consommation et déchets anime le RÉGAL (Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire) Normandie. Les actions du réseau se divisent en 2 axes prioritaires : **l'évaluation du gaspillage** sur le territoire normand et la **lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire**.

Les Assises 2023 se sont déroulées à Rouen et ont rassemblé plus de 100 professionnels normands de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette.

Toutes les actions 2023 du réseau sont à retrouver sur le site internet [regal-normandie.fr](http://regal-normandie.fr).

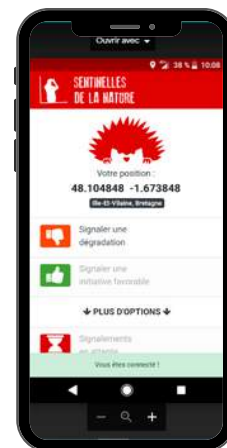


**Pour la septième année consécutive, France Nature Environnement Normandie a porté le projet Sentinelles de la Nature dans l'ensemble des départements normands.**

**Il s'agit d'une interface cartographique participative qui invite les citoyens à agir concrètement pour prévenir et résorber les atteintes à l'environnement.**

Cette démarche citoyenne facilite le développement de synergies vertueuses en contribuant à l'amélioration de la veille environnementale, à la diminution des atteintes aux milieux naturels et à la valorisation d'initiatives locales favorables à l'environnement, tout en **rendant les citoyens acteurs de la protection de l'environnement**. Le recensement cartographique nous permet ensuite de proposer les suites à donner à chaque signalement après avoir vérifié les faits :

- > En cas d'atteinte : **nous accompagnons les sentinelles** dans leurs démarches en indiquant les autorités à saisir et le cadre réglementaire applicable afin de prévenir ou résorber la dégradation ;
- > En cas d'initiative favorable : nous publions les signalements afin de **mettre en lumière ces bonnes pratiques** et favoriser leur reproduction.



### 3 Objectifs :

- > Dynamiser la mobilisation citoyenne, associative, des acteurs publics et privés
- > Améliorer la prévention et la résorption des atteintes à la nature et l'environnement
- > Favoriser le développement d'initiatives en faveur de la nature et l'environnement

# LES FAITS MARQUANTS

## UNE ANNÉE RECORD

### 338

**signalements reçus**

sur la plateforme Sentinelles de la Nature

### 25

**initiatives favorables**

à l'environnement partagées et valorisées

### 190

**nouvelles Sentinelles (+27%)**

ont rejoint la plateforme en 2023

### 9

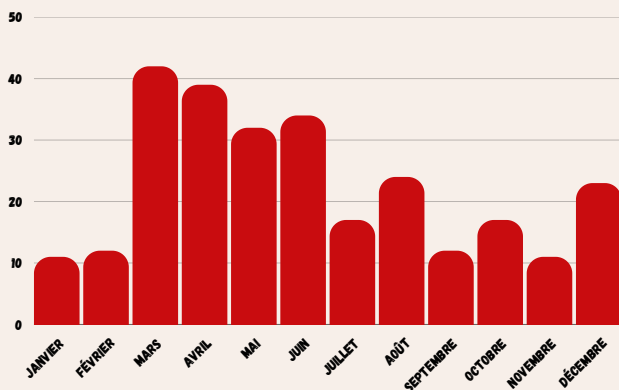
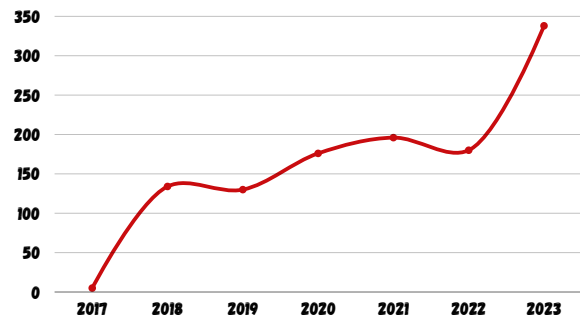
**stands et interventions**

lors d'événements locaux ou régionaux

## LE TOP 3

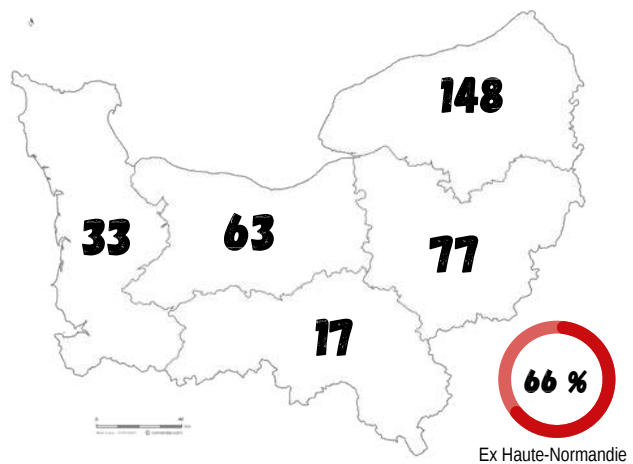
- **Dépôts sauvages et brûlage de déchets** (décharges sauvages, amas en pleine nature...)
- **Atteintes aux arbres et aux haies** (destruction par arrachage, coupes rases...)
- **Utilisation de pesticides** (épandages illégaux, déversements dans un cours d'eau...)
- Mais aussi des projets immobiliers néfastes, de la pollution lumineuse, des atteintes aux espèces protégées...

**Les associations de protection de la nature et de l'environnement sont nos premières sentinelles** : elles sont en veille sur leur territoire et sont ainsi à l'origine de nombreux signalements d'atteinte à l'environnement. Elles sont aussi les mieux placées pour être le relais d'initiatives innovantes et positives pour l'environnement, en plus d'être souvent elles-mêmes porteuses d'actions locales.



La répartition chronologique des alertes montre des pics d'activité entre mars et juin, durant lesquels les Sentinelles profitent de balades en milieux naturels pour nous transmettre leurs observations. Ces mois de l'année sont aussi une période particulièrement dense en termes de signalements d'atteinte aux haies, aux arbres et aux forêts. **Des linéaires entiers sont régulièrement arrachés quelques semaines avant ou en pleine période de nidification.**

Les signalements sont toujours prédominants dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime en raison de la localisation du siège de FNE Normandie et des partenariats locaux menés avec les acteurs publics tels que la Métropole Rouen Normandie. Cependant, **la part des signalements remontés en ex-Basse-Normandie a augmenté, représentant pour cette année près de 34% des alertes reçues sur la plateforme.** Nous renforçons l'ancrage du projet dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, notamment au travers de campagnes thématiques nationales fédératrices.



**2023 a également été la première année complète d'un partenariat réussi avec la Métropole Rouen Normandie** relatif à la lutte contre les dépôts sauvages de déchets puisque l'outil Sentinelles de la nature offre la possibilité d'une veille environnementale précise au sein des 71 communes de la Métropole.



A cette occasion, nous avons pu transmettre de nombreux signalements à la Maîtrise des Déchets pour solliciter une réhabilitation des sites impactés ainsi que former une vingtaine de communes sur les pouvoirs de police et compétences des maires en la matière. L'objectif de ce partenariat est de **mobiliser et sensibiliser les élus vers des actions préventives** sur les dépôts de déchets.

# Zoom sur... La campagne SENTINELLES DE LA NUIT



**Pour la première fois depuis le lancement du projet Sentinelles de la nature en Normandie, nous avons participé à une campagne thématique d'envergure nationale. Du 15 septembre au 15 octobre 2023 et aux côtés de huit autres fédérations régionales, nous avons appelé les citoyens et les bénévoles à se mobiliser massivement pour réduire la pollution lumineuse.**

Pendant un mois, nous avons invité les sentinelles à agir directement sur le terrain et à arpenter les centres-villes et zones d'activités aux heures où les éclairages privés sont supposés être éteints.

Ensuite, un signalement sur Sentinelles de la nature devait être réalisé afin de **localiser les dispositifs allumés** avant de déposer un courrier aux propriétaires concernés afin de rappeler la réglementation et sensibiliser aux effets néfastes de ces éclairages.

Un **kit de mobilisation** composé d'infographies, de tutoriels, de courriers à trous, d'un guide pour l'organisation de maraudes et d'un webinaire de lancement de la campagne a été mis à la disposition des sentinelles.

## Une action amenée à se poursuivre

Cette campagne a permis l'organisation de trois maraudes nocturnes à Pont-Audemer (11 signalements), Rouen (33 signalements) et à Caen (20 signalements) portant le nombre de dispositifs non réglementaires constatés à 64.

Les maires des communes concernées par ces maraudes se sont également vu adresser un courrier les invitant à faire **usage de leurs pouvoirs de police administrative** à l'encontre de ces dispositifs. Ceci a également pu faire le lien autour de notre futur partenariat relatif à la pollution lumineuse avec la Ville de Rouen qui verra le jour en 2024.





**Au 1er janvier 2023 et avec la finalisation du transfert d'actif, le pôle Biodiversité du CREPAN a rejoint FNE Normandie. Dorénavant, deux chargés de missions agissent pour la sauvegarde de l'environnement et des écosystèmes normands, en particulier sur le territoire des Marais de la Dives.**

Retrouvez toutes les actions du pôle biodiversité sur le site [fne-normandie.fr](http://fne-normandie.fr), onglet «Actions».



Une grande partie des actions portées par les salariés sont allouées à **la préservation de ce milieu exceptionnel**, avec un accompagnement des collectivités dans leurs projets environnementaux ainsi que la mise en place de projets agricoles. Leurs champs d'action passent aussi par la **réalisation d'études environnementales**, la dispense de conseils sur les bonnes pratiques en faveur de la nature, par de **l'animation auprès de tous les publics**, la réalisation d'inventaires et de suivi naturaliste ou encore par **l'édition d'Obligations Réelles Environnementales (ORE)**.

Pour réaliser cela, ils ont été accompagnés d'Adèle BEYSSAC, engagée en CDD pendant 8 mois, et d'Angèle THOMAS pour un stage de 2 mois.

# LES ACTIONS PHARES

## SUR LE TERRAIN

# 97

### **inventaires naturalistes**

*dans le cadre d'études ou du suivi des Effets Non Intentionnels (ENI) de l'agriculture*

# 3400

### **ha de prairie et de marais**

*protégés dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)*

# 9

### **communes accompagnées**

*dans la mise en place de projets*

## MAIS AUSSI

- Rédaction et signature de 3 Obligations Réelles Environnementales, avec le concours de Joël Bellenfant, bénévole FNE Normandie
- Rédaction d'une stratégie foncière et un plan de gestion
- Accompagnement de la restauration de 1,9 ha de zone humide
- 6 interventions dans le cadre du Service National Universel (SNU)

@Julien Benoist

**En 2023, FNE Normandie a suivi 27 dossiers contentieux. 11 ont abouti et sont clôturés à ce jour.**

Parmi ces dossiers, 3 constitutions de partie civile, et 3 recours administratifs (dont deux en appel) ont été couronnés de succès (l'un déposé a abouti à l'abandon total du projet avant que cela ne passe devant le juge administratif). Nous avons engagé 15 nouveaux contentieux.

Au niveau du contentieux pénal, nous avons pu constater que les Parquets normands se saisissent de plus en plus du contentieux pénal environnemental, que ce soit à travers les poursuites engagées ou dans **la mise en place des stages de citoyenneté environnement.**

Cette année a également été marquée aussi par le contentieux relatif au Terminal méthanier flottant du Havre, lequel a beaucoup mobilisé le service juridique et les bénévoles et qui s'est clos par un rejet de l'ensemble des recours.

**Cela dit, parce que le contentieux est selon nous le dernier recours, nous nous efforçons d'alerter le plus en amont possible et de nous exprimer directement auprès des décideurs ou bien dans le cadre des instances de concertations, de consultation et d'enquêtes publiques.**

### NOS ACTIONS EN JUSTICE



#### DEVANT LES JURIDICTIONS JUDICIAIRES...

##### ... Sur les espèces protégées

- ➔ Une enquête ouverte en 2017 pour **trafic de chardonnerets élégants** a abouti au déferrement de deux personnes devant le Tribunal correctionnel d'Évreux, le 6 octobre 2023. Les prévenus ont été respectivement **condamnés à 6 et 3 mois d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'à indemniser chacune des associations parties civiles** (FNE Normandie et la LPO Normandie) à 1500 euros de dommages et intérêts et remboursement des frais de justice.

[En savoir plus.](#)



@Guillaume Grège

- ➔ M. RENAULT, le taxidermiste professionnel et Président du syndicat de naturaliste et taxidermiste de France était poursuivi devant le Tribunal correctionnel de Coutances pour des faits de **commerce et détention de 32 spécimens d'espèces sauvages et protégées.** Il a été condamné à **8000€ d'amende dont 6000€ avec sursis et 1500€ de dommages et intérêts** et 500€ de frais de justice pour FNE Normandie et Manche-Nature. Ce dernier a fait appel de la décision. L'audience est prévue en juillet devant la Cour d'appel de Caen.

Deux plaintes déposées en 2022 dans le cadre d'atteinte à des espèces protégées ont abouti, pour l'une, à un renvoi devant le Tribunal correctionnel de Nanterre, devant le Tribunal correctionnel de Caen pour l'autre.

- ➔ Dans la première affaire, outre la revente de plusieurs dizaines de chardonnerets durant au moins 3 ans, le prévenu s'adonnait à la revente de produits vétérinaires et prodiguait des conseils de traitement sur Internet lui valant des poursuites à la fois pour **trafics d'espèces protégées** mais également pour **exercice illicite de la médecine**. Une audience était fixée au 24 janvier 2024, pour laquelle nous avons demandé le renvoi faute d'avoir eu accès au dossier de la procédure pour préparer nos demandes. Une nouvelle audience aura lieu en juin 2024.
- ➔ La seconde affaire a été audenciée en octobre 2023. Le prévenu - au domicile duquel avaient été saisis **3 chardonnerets élégants, 13 bouvreuils pivoines, 3 grives musiciennes et 1 marcassin** - a été **condamné à un an d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'au paiement de 1000 euros de dommages et intérêts** et frais de justice à FNE Normandie. Compte tenu de sa situation financière et des difficultés à localiser le prévenu, les sommes risquent de ne pas pouvoir être recouvertes.



@Office Français de la Biodiversité  
Saisie de Chardonnerets par l'OFB



@Guillaume Grège  
Bouvreuil pivoine

### ... Sur les pesticides

- ➔ Nous avons connu une **nouvelle victoire contre les trafiquants de dichloropropène (pesticide) de Créances**. Malgré les demandes de relaxe et de nullité formulées par les prévenus, le 10 février 2023 la Cour d'appel de Caen a confirmé la décision de première instance qui reconnaissait la culpabilité de l'ensemble des prévenus pour **mise en vente, détention et d'utilisation de produits phytosanitaires interdits**. Les 11 prévenus (personnes physiques et personnes morales) ont été **condamnés à des peines d'amende allant de 10.000 € à 50.000 €, et l'un deux à 6 mois d'emprisonnement avec sursis**.

Manche Nature, France Nature Environnement (FNE), FNE Normandie, le CREPAN et Générations Futures, parties civiles, ont été **indemnisées de leur préjudice moral à hauteur de 10.000 euros** environ chacune. Un pourvoi en cassation a été formé par l'ensemble des condamnés. (gagné en 2024 par les associations).

[🔗 En savoir plus.](#)



### ... Sur la protection des habitats

Deux plaintes pour destruction d'habitats d'espèces protégées sans dérogation ont été déposées auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dans l'Orne et en Seine-Maritime.

- ➔ La première concerne une **destruction de plusieurs centaines de mètres de haies bocagères** par un exploitant agricole, en vue d'une remise en culture de ses prairies. Les parcelles étant classées en zone Natura 2000 en raison notamment de la présence du pique-prune, coléoptère classé « en danger » sur la liste nationale des espèces protégées, **l'arrachage de ces haies, habitat privilégié de l'espèce, est interdit**. L'exploitant n'ayant pas déposé de dérogation espèces protégées à ce titre, nous avons déposé une plainte au mois de mai 2023.



Pique Prune



@Camille Larher

- ➔ AGRIAL est l'une des coopératives agricoles les plus importantes de Normandie. Spécialisée dans la production de cidre, elle a décidé, par le biais de sa filiale ECLOR BOISSONS, de mettre un terme à une partie de son activité et de **faire arracher des dizaines d'hectares de pommiers et trois kilomètres de haies** au mois de mars 2023.

Plantés dans les années 50, ces vergers ont structuré le paysage et abritaient une grande biodiversité. Ce qu'AGRIAL semble avoir oublié, puisque la société n'a pas déposé de dérogation pour la **destruction d'habitats d'espèces protégées**. Une plainte a été déposée à ce titre en mai 2023.

### ... Sur la pollution de l'eau

- ➔ La société laitière SCA COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHEMONTS, détenant notamment les marques Cœur de Lion et Le Rustique, était **poursuivie pour avoir épandu ses effluents industriels en dehors des prescriptions fixées par arrêté préfectoral**.

Ces épandages problématiques ayant duré plusieurs années, l'OFB concluait à **une dégradation de la qualité des eaux et un abandon du cours d'eau par les poissons**, portant ainsi atteinte au milieu aquatique. Malgré la démonstration du caractère chronique des épandages non réglementaires, le Tribunal correctionnel de Caen est seulement entré en voie de **condamnation pour les faits relatifs au non-respect des prescriptions en matière d'épandage**, relaxant la société pour les faits de pollution. FNE Normandie, qui s'était constituée partie civile, a obtenu un **dédommagement de 2300 euros au titre de son préjudice moral**.

- ➔ Après plusieurs renvois, l'affaire relative à la **pollution accidentelle de la Seine aux néonicotinoïdes** survenue en 2021 a été audiencée fin 2023. L'entreprise PTS DUFOR a été condamnée par le Tribunal correctionnel de Rouen à une amende délictuelle exemplaire de 50.000 euros (donc bien au-delà des 8.000 euros initialement requis par le Parquet), ainsi qu'à **50.000 euros de dommages et intérêts pour la Métropole de Rouen, partie civile, et 5.700 euros de dommages et pour les autres parties civiles**, dont FNE Normandie et Générations Futures. La société a fait appel du jugement dans son ensemble.

- Une autre plainte a été déposée dans le cadre d'une **pollution d'un cours d'eau**, faisant suite à un signalement d'importance sur Sentinelles de la Nature. Cette plainte, déposée auprès de l'OFB du Calvados, entend notamment alerter sur les problématiques liées aux systèmes d'assainissements individuels non-conformes, lesquels mènent à des situations de **pollution chronique du milieu aquatique pouvant avoir des effets sur la santé des riverains et sur l'environnement** (eutrophisation des milieux, perte nette de biodiversité etc.). L'enquête est en cours.

### ... Sur les décharges sauvages

Grâce à l'outil Sentinelles de la Nature et à une Sentinelle particulièrement active, le traitement des alertes relatives aux décharges sauvages a pu être amélioré, avec notamment pour objectif la **remise en état des milieux impactés**.

Après avoir alerté les pouvoirs publics sur deux décharges sauvages d'ampleur, il a été décidé de déposer plainte concernant une décharge illícite située à Le Landin (27) et une autre située à Saint Aubin sur Quillebeuf (76).

- Sur le site de « Le Landin » sont notamment **entreposés et brûlés divers déchets** (gravats, chaume, plastiques, déchets organiques, produits phytopharmaceutiques, etc.).

La zone impactée est **située dans un espace naturel particulièrement sensible**, en lisière de la Forêt domaniale de Brotonne, au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN). Grâce à nos alertes, **le propriétaire du terrain, qui n'est autre que le maire de la commune, a été mis en demeure d'évacuer les déchets par l'administration**.



Le Parquet d'Évreux a ouvert une enquête en parallèle avec l'aide de la brigade de gendarmerie de Pont-Audemer.

- Sur le site de Saint-Aubin-sur-Quillebeuf se trouvent **plusieurs tonnes de déchets inertes sur des centaines de mètres** : le long de la Seine, au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, en zone inondable, en zone humide et en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type 2.

Au moins 3 entreprises du BTP auraient régulièrement apporté des déchets en échange de la rémunération de la propriétaire du terrain.

@SOS Mal de Seine

### DEVANT LES JURIDICTIONS CIVILES

Depuis 10 ans, FNE et ses associations territoriales conduit des actions pour lutter contre les visuels et vidéos publicitaires représentant des véhicules terrestres à moteur (VTM) dans les espaces naturels, notamment diffusés sur Internet (site, Facebook, Twitter, Google).

Ainsi, deux assignations ont été déposées à l'encontre de concessionnaires automobiles FIAT et NISSAN pour des faits de **publicité illicite**. Malgré une condamnation du 17 janvier 2017 par le tribunal judiciaire de Versailles, FIAT a de nouveau diffusé sur le site de ses concessionnaires, dont un situé dans le Calvados, **6 visuels représentant des véhicules de la marque Jeep dans des cours d'eau, espace boisé et rocheux et sur des plages**. Quant à Nissan, 12 visuels sont en cause. Les affaires sont en cours devant le Tribunal judiciaire d'Amiens.

### DEVANT LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

#### Réaménagement du Golf de Saint Gatien des Bois

La commune de St Gatien des Bois, dans le Calvados, a pour projet de réaménager son golf en un pôle global sportif, touristique et résidentiel, prévoyant ainsi la **bétonisation de 26 hectares d'espace naturel** et la **destruction d'1,26 hectares de zone humide**. La CDPENAF a émis un avis défavorable au projet et la MRAE de nombreuses réserves. FNE Normandie et Estuaire SUD ont donc déposé début janvier 2023 un recours contre la décision de mise en compatibilité du PLUi Cœur Côte Fleurie valant déclaration de projet, l'intérêt général de ce projet ne nous apparaissant pas justifié.



@Golf de Deauville - St Gatien des Bois

#### Implantation du Terminal méthanier du Havre

À la suite de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et des risques pesant sur l'acheminement de gaz russe en France, le gouvernement français a décidé de mettre en place un terminal méthanier flottant (TMF) dans le port du Havre. Pour le gouvernement, l'urgence justifiait de prévoir un régime juridique spécifique, s'affranchissant des procédures normalement applicables pour ce type d'installation (évaluation environnementale ; sécurité ; enquête publique etc.). Au regard des **impacts directs et indirects de l'exploitation de ce terminal** et des **risques qu'il fait peser sur la sécurité**, FNE Normandie a déposé deux recours devant le Tribunal Administratif de Rouen. La mise en service du TMF étant prévue fin 2023, l'audience s'est déroulée en juillet 2023. Nos recours ont été rejetés, le Tribunal estimant qu'il existait bien une menace grave sur l'approvisionnement en gaz justifiant l'arrivée du TMF dans ces conditions.

@NPershaj



### Vénerie sous terre du blaireau (Eure)



@Monica Max West Pixabay

La vénerie sous terre du blaireau, **pratique de chasse barbare**, est pratiquée en France pendant la saison de chasse. Une période complémentaire peut également être fixée à partir du 15 mai sur décision préfectorale motivée. Aux côtés des associations AVES et One Voice, qui se battent depuis des années pour que ces pratiques cessent, FNE Normandie, par le biais du cabinet GEO Avocats, a déposé un recours contre l'arrêté fixant période complémentaire de vénerie sous terre des Blaireaux dans l'Eure. **Ce recours a été gagné en mai 2024.**

### Entrepôts de GEMFI/ Ferrero et Allée du Champ de Bataille au Neubourg

La saga contre la **construction des entrepôts de GEMFI/ Ferrero** est définitivement close. Le 23 mars 2023, nous avons obtenu **une nouvelle victoire devant la Cour administrative d'appel** (CAA) de Douai, confirmant la décision du TA de Rouen qui annulait l'autorisation environnementale délivrée à l'entreprise.

[Lire la décision](#)

Même chose pour le Neubourg, la CAA de Douai a confirmé le 28 novembre 2023, malgré des conclusions défavorables du rapporteur public, le jugement du TA de Rouen prononçant **l'annulation partielle de l'autorisation d'abattage des 138 arbres de l'allée du Champ de Bataille**. La commune a par ailleurs été condamnée à rembourser les frais de justice engagés par l'association. Malheureusement le mal est fait puisque l'allée a été rasée début 2022, **une action en responsabilité de la commune pourrait être envisagée.**

[Lire la décision.](#)



L'allée du Champ de Bataille, au Neubourg, avant et après l'intervention de la mairie. Photos : Adrien Brunet, Pour le Bien Hêtre d'une Allée

### Recours contre le décret approuvant le contrat d'engagement républicain imposé aux associations bénéficiant de subventions publiques

Le recours engagé par de nombreuses associations dont FNE et FNE Normandie contre le décret du 31 décembre 2021, pris pour l'application de la loi instaurant le Contrat d'engagement républicain, a été rejeté par le Conseil d'Etat le 30 juin 2023. Il a estimé que les nouvelles obligations imposées par la loi du 24 août 2021 aux associations poursuivaient un but légitime et que ces obligations, de même que les engagements prévus par le décret attaqué, étaient définis de façon suffisamment précise. Il a également rejeté le grief tiré de l'imputabilité à une association des manquements commis par ses salariés, ses membres ou bénévoles. On relève que le Conseil d'État s'est démarqué du rapporteur public : celui-ci avait conclu à l'annulation de deux dispositions du décret dont les termes lui paraissaient insuffisamment précis : l'expression « manifestement contraire à la loi » figurant dans l'engagement n°1 et la phrase « l'association s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme » dans l'engagement n°5.

[Lire la décision.](#)

## PARTENARIATS ET RENCONTRES



### LES CONVENTIONS AVEC LES PROCUREURS D'ARGENTAN, D'ALENÇON ET DE DIEPPE



@Alice Béral

Nous avons signé le 30 mai 2023 une convention pour **l'organisation de stages de citoyenneté « environnement »** avec les procureurs des tribunaux judiciaires d'Alençon et d'Argentan, en partenariat avec l'association Faune Flore de l'Orne (AFFO). Le 21 décembre 2023 une deuxième convention pour l'organisation de ces stages a également été signée avec le procureur du tribunal judiciaire de Dieppe, en partenariat avec l'association le CHENE.

Dans ce cadre, **les procureurs pourront proposer aux personnes ayant commis des infractions environnementales de faible gravité de suivre des stages de citoyenneté** dont nous aurons en charge l'organisation. Ces conventions **renforcent la qualité de notre collaboration** avec les parquets.

### RENCONTRES AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

A l'initiative de la Gendarmerie d'Yvetot, nous avons participé à une réunion avec l'équipe du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Cette rencontre traduisait **la volonté d'interactions entre les acteurs de la protection de l'environnement sur le territoire du Parc**, et a été l'occasion d'échanger sur les pratiques respectives et présenter le dispositif Sentinelles de la Nature. Il en est ressorti que l'outil pouvait servir à **centraliser et mieux coordonner les actions du PNR, de la gendarmerie et de FNE Normandie**.

## FORMATIONS ET COLLOQUES



**Former et informer est l'un des piliers de l'action associative.** Cela constitue à la fois un outil de mobilisation des bénévoles tout en leur permettant d'acquérir les bons réflexes. Le 31 mars 2023 nous avons donc organisé une formation juridique, sous forme de webinaire, sur **les bases de l'action contentieuse associative** afin d'en donner les premières clés de compréhension. Cette formation à vocation généraliste, sera complétée par une formation sur les outils spécifiques pour s'opposer aux projets néfastes pour l'environnement.

Nous avons également participé à deux colloques organisés par le Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales (CERMUD) à l'Université du Havre et par l'Université de droit de Rouen.

- ➔ Le colloque qui s'est tenu les 5 et 6 avril 2023 à l'Université du Havre avait pour thématique « Le projet d'installation d'un terminal méthanier flottant dans le port du Havre : contexte et enjeux juridiques ». Cet événement se cristallisait autour de l'arrivée du TMF au Havre et a été l'occasion de **présenter le contentieux engagé par FNE Normandie contre ce projet**.
- ➔ Nous avons également été conviés à participer à un second colloque intitulé « Le droit : une arme au service du vivant ? Plaidoyers et contentieux stratégiques ». Lors de ce colloque, qui s'est tenu les 11 et 12 décembre 2023, nous intervenions aux côtés de Delphine CHEVRET, juriste de l'association Manche Nature et membre du Directoire juridique de FNE afin de parler des **contentieux stratégiques du mouvement FNE**.

Enfin et pas des moindres, comme chaque année, notre juriste s'est rendue au séminaire du réseau juridique de FNE qui s'est tenu en Corrèze, sur les terres du Président du mouvement, Antoine GATET, lui-même juriste du réseau. Le séminaire avait pour objectif de **présenter et travailler sur les outils du contentieux de l'urbanisme pour la protection de l'environnement**. Ces événements sont l'occasion d'échanges sur les pratiques et expériences entre les membres du réseau juridique de FNE, mais aussi (et surtout) de passer un moment convivial.



@Alice Béral



## NOS ASSOCIATIONS EN ACTION



Nos associations œuvrent dans tous les domaines de la protection de l'environnement, à l'échelle régionale, départementale ou locale. **Leurs modes d'actions sont multiples** : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élus et les décideurs, mènent des actions de terrain, forment les bénévoles, luttent contre des projets néfastes à l'environnement ou encore participent aux débats et consultations publics. **Cette diversité fait toute la richesse de France Nature Environnement Normandie.** Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en Normandie.

## Association brayonne dynamique (abd)

Notre association, l'ABD, propose chaque année, en octobre :

- une découverte mycologique dans le Bois de l'Épinay de Forges, aux élèves de l'école primaire de Forges-les-Eaux ainsi qu'aux enfants accueillis au centre social d'Argueil. Les enfants se passionnent pour partir à la recherche de champignons. Notre mycologue leur explique le lien étroit, la collaboration entre les mycéliums et les racines des arbres. Les enseignants poursuivent en classe leur questionnement sur le monde forestier.
- au grand public (30 personnes) de se familiariser avec les champignons et leur milieu naturel dans la forêt domaniale de Lyons. C'est une animation de prévention aux risques de la cueillette. Notre mycologue témoigne aussi du changement climatique qui apporte sur nos sols de nouvelles espèces.



Association  
Brayonne  
Dynamique



En septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons emprunté l'exposition «Et si ? construire et rénover autrement» à la maison de l'architecture de Rouen, sur le thème des écomatériaux, et l'avons installée au sein d'un ancien bâtiment agricole en voie de restauration au manoir de Bully. Le grand public (une centaine de visiteurs) s'est montré intéressé et a questionné sur la sobriété énergétique à travers les possibilités d'isolation de leur logement.

## Association de Défense des Habitants des Essarts et autres Riverains (ADHER)



Sur le thème Énergies, l'ADHER est une association active à la Commission Locale d'Information de Paluel-Penly depuis 2015. Elle s'investit auprès du Conseil Départemental de Seine-Maritime sur site et participe aux réunions publiques aux alentours des deux centrales et à Paris, ainsi que dans les réunions annuelles de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information.

L'ADHER collabore étroitement avec les autres membres du collège associatif, notamment dans le cadre des prélèvements de l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO). Elle a aussi participé à la Commission nationale du débat public (CNDP) et est intervenue sur l'opportunité ou non des nouveaux réacteurs pressurisés européens (EPR).

Les membres mènent également des débats assidus concernant les énergies renouvelables (notamment l'éolien en mer).

Concernant le COPIL « Odeurs », les apprentissages du "Langage des nez" se poursuivent aussi bien sur le plan régional que national et s'étendent à plusieurs régions, permettant l'engagement citoyen dans les zones à risques industriels.

Les dossiers sur la renaturation avec Haropa-Port de Rouen sont presque tous aboutis et le travail de transmission est fondamental pour en comprendre les obstacles rencontrés.

Les comités « ressources en eau 76 » s'avèrent des leviers importants pour penser autrement l'agriculture, cause essentielle des ruissellements ruraux. L'ADHER est impliquée dans les instances de bassin et les politiques de l'eau et de la biodiversité, tant au niveau du bassin Seine Normandie que localement.

Par ailleurs, l'ADHER poursuit ses collaborations avec les Amis de la forêt du Rouvray et le Conservatoire Régional des Abeilles (sauvages) de Normandie.

## Association de Protection de l'Environnement de Criel-Sur-Mer et du Pays d'Yères (APECPY)



Association fondatrice de FNE Normandie, l'APECPY est très investie dans la protection de la biodiversité et la protection du littoral. Elle est présente au plan régional au CRB et à la Commission Nature de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ainsi qu'à l'ANBDD et au CoREBIO. Au plan local, à la CLE du SAGE Yères, aux COPIL de NATURA 2000 Yères, de NATURA 2000 littoral seino-marin, et au COTECH de l'Étude Stratégique du littoral 76. En 2023, l'APECPY a suivi assidûment les débats et réunions concernant la ligne Très Haute Tensions Amiens-Petit Caux, l'EPR de Flamanville et Penly, le développement du parc éolien Dieppe-Le Tréport, ou encore la stratégie littoral seino-maritime.

## Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement (ARBRE)



Cette année a fortement mobilisé les membres de l'ARBRE, de nombreuses enquêtes publiques nous ont conduit à émettre un avis : Ligne THT petit Caux, Parc Éolien du Mont Hellet, ou encore la carrière de Roncherolles le SCOT du pays de Bray. Il faut noter que ces avis s'appuient sur une étude approfondie, facilitée par les compétences mises à disposition de FNE Normandie ainsi que l'avis toujours utile de la Mission Régionale d'Analyse Environnementale lorsqu'il est adjoindé à la procédure.

Des courriers ont été envoyés à la Dreal et DDTM concernant le circuit de Gaillefontaine, l'arrachage de haies, la liste des décharges sauvages sur le pays de Bray. À plusieurs reprises, Sentinelles de la Nature, la plateforme de France Nature Environnement Normandie, a été sollicitée, notamment pour l'abattage d'une vieille hêtraie à Vieux Rue.

L'ARBRE a siégé en CDPENAF, CoDERST, CDAC, PETR, Conservatoire des Espaces Naturels et au Conseil d'Administration de FNE Normandie.

Notre association a été représentée par des administrateurs aux manifestations suivantes : Festival Des Bâtons dans les Routes, Marchés de producteurs bios, ou encore Sauve ta pomme à Brémontier-Merval.

L'ARBRE, inlassablement, continue à proposer au PETR du pays de Bray la protection des mares de Sainte Geneviève. De nombreuses sorties Nature ont été proposées, mettant en valeur la richesse du pays de Bray : sortie ornithologique à la ferme des Champs de Bray, suivi de chiroptères des Ternisiennes, journée de comptage des oiseaux échoués sur la côte Normande...

## Au Pied du Mur !



Le projet AU PIED DU MUR s'est considérablement développé en 2023 et a permis de répondre aux demandes de 59 habitants, dont 12 en partenariat avec l'association Vent d'Ouest et 47 en partenariat avec l'association Caen au pied du Mur.

Le site de l'association présente une carte interactive de tous les habitants de Caen impliqués dans ce projet. Cette carte a pu être développée grâce au travail d'un stagiaire géographe sigiste et grâce au travail des bénévoles et de la secrétaire du CREPAN.

On peut constater que la végétation se développe dans les quartiers où les associations porteuses du projet sont implantées, au contraire des autres quartiers de Caen. Ce résultat est aussi le fruit de la présence des associations Vent d'Ouest et Caen au Pied du Mur sur les marchés, les fêtes de quartier et les manifestations de la ville.

Le CREPAN a développé grâce au travail d'une stagiaire de Sciences Po Caen, un outil de sensibilisation à la question de l'arbre en ville. Un quizz permet d'animer des soirées qui permettent aux participants de mieux comprendre les contraintes liées à la présence de l'arbre en ville et de comprendre les enjeux relatifs à l'adaptation climatique du milieu urbain par la nature.

5 soirées ont été animées grâce un quizz développé par le CREPAN, qui permet de comprendre les contraintes liées à la présence de l'arbre en ville et les enjeux relatifs à l'adaptation climatique du milieu urbain par la nature. Une expérimentation de fauche tardive sur la zone de débitumation de la rue Maréchal Joffre a été mise en place en partenariat avec les services espaces verts de la ville et les habitants.

## Conseil Citoyen de la Transition Écologique et Solidaire Eure-Seine (CCTES 27)

Le CCTES27, Conseil Citoyen de la Transition Écologique et Solidaire Eure-Seine, est principalement actif sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure ( fusion des territoires de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la Communauté de Communes Eure Madrie-Seine). Durant 2023, il a été amené à déposer des contributions dans la plupart des enquêtes, consultations et concertations publiques concernant son territoire.



La proximité avec la Région Parisienne et les travaux du Grand Paris l'a amené à suivre de près les activités d'extraction de matériaux et de remblaiement de carrières et ballastières. En partenariat avec d'autres associations, il a aidé à la lutte contre la réalisation du barreau eurois du projet d'autoroutes A133-A134. La situation névralgique du territoire de l'Agglomération, au cœur d'axes routiers et autoroutiers, leurs pollutions actuelles et futures, le conduit à suivre de très près leurs évolutions. Il continue de participer aux différentes études d'une liaison ferroviaire Rouen-Louviers-Evreux, et à la réouverture de la ligne Orléans-Rouen qui traverse le territoire.

## Collectif Eco-Veille Environnement (CEVE)

En 2023, nous avons poursuivi nos actions de veille environnementale sur notre territoire (autour de Mercey / Vernon dans l'Eure), selon trois axes principaux :

- Le suivi d'ICPE, en particulier autour d'un site ayant entraîné une pollution des eaux aux PFAS, dits « polluants éternels ». Début 2023, des rapports officiels et des articles de presse nous ont montré que les références données jusqu'ici par les autorités sanitaires étaient trop optimistes. Après avoir alerté l'ARS et les élus concernés, nous avons renforcé la communication auprès des riverains, et poussé à ce que la l'étendue de la pollution soit mieux évaluée. A suivre en 2024... Par ailleurs, nous poursuivons le suivi d'une ISDND en post-exploitation, phase dans laquelle nous constatons que la vigilance ne doit pas se relâcher : près de deux ans après la fin de l'enfouissement, nous avons encore dû signaler des dysfonctionnements à la DREAL.
- La lutte contre les dépôts sauvages : nous poursuivons nos actions avec Seine Normandie Agglomération pour une meilleure prise en compte des problèmes autour d'une déchetterie, la coordination entre élus, et à terme le déploiement de Sentinelles de la Nature sur l'agglomération.
- Diverses animations, occasions de rencontrer nos adhérents et faire connaître nos actions. En 2023, nous avons par exemple organisé la visite d'un centre de traitement des déchets et une conférence sur le climat.



## Eco-Choix

La Commission Industries de l'association, composée de 4 membres, participe à diverses commissions de suivi de sites CSS (PORT-Jérôme, Eastman et Le Havre). Nous avons des contacts réguliers avec l'association SOS Estuaire et suivons avec cette association les dossiers RAMSAR, RTE, SALAMANDRE.



Nous avons participé tout au long de cette année aux décisions locales du programme LEADER en tant que membre riverain du PNRBSN en participant aux CoProg en distanciel.

L'association a rendu plusieurs contributions lors d'enquêtes publiques : Élevage porcin de Hertelay ; AIR LIQUIDE ; EMCF-S03 ; Chatière. Elle participe à aux réunions de concertation avec la DREAL, HAROPA...

Enfin, Eco-Choix a participé à plusieurs événements, comme la Semaine de l'environnement, avec mise en place d'un atelier de confection de lessive naturelle, ou le forum des associations et est actif au sein du collectif Cauxlibris.

## Écologie Pour Le Havre (EPLH)



*Écologie Pour Le Havre*

L'année 2023 a permis de poursuivre nos multiples occupations, mais elle a été marquée par des événements spécifiques :

- La perte du local que nous avons loué pendant plus de trente ans en centre-ville du Havre, en raison de travaux de réhabilitation de l'immeuble, nécessaires pour échapper au classement en habitat indigne.
  - La fin de notre agrément et notre refus de demander son renouvellement, rendu impossible sans signature du Contrat d'Engagement Républicain que nous refusons de signer
- Un combat titanesque contre le Terminal Méthanier Flottant que l'Etat a finalement imposé au fin fond du port du Havre, avec le danger que cela représente et l'encouragement pour Total de continuer à développer les énergies fossiles au détriment des renouvelables. Nos recours juridiques n'ont pas prospéré, ni ceux de FNE Normandie, mais nous avons aidé à dénoncer cette installation avec le renfort d'Extinction Rébellion, des Scientifiques en Rébellion et de Greenpeace France qui ont mené des actions spectaculaires dans le port du Havre.
  - Une bataille également très importante contre La Chatière, une digue de deux kilomètres de long dont Haropa Port compte commencer les travaux malgré le recours juridique intenté conjointement par les marins pêcheurs et plusieurs associations de défense de l'estuaire de la Seine.

## Effet de Serre Toi-Même ! (EDSTM!)



En 2023, Effet de Serre Toi-Même! a finalisé l'élaboration de propositions visant le développement des déplacements ferroviaires des personnes sur la Métropole rouennaise et de son bassin de vie. Pour baisser les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, agir sur les mobilités étant essentiel.

Ces propositions élaborées en début d'année, et venant en complément de propositions d'autres acteurs associatifs ou syndicaux, ont été transmises aux élus présentées le 9 décembre à Rouen lors d'une réunion qui a réuni les acteurs du ferroviaire sur les territoires hauts-normands. Ces propositions sont conçues également comme une alternative importante au projet d'autoroutes A133-A134 sujet sur lequel nous sommes encore très investi : Organisation de réunions publiques d'information sur le plateau Est (Les Authieux le 25 janvier, Ymare le 4 avril) et le sud de l'agglomération (Tourville-la-Rivière le 15 novembre), implication dans la tenue du Festival des Bâtons dans les Routes dans l'Eure en mai...

Nous avons également été à l'initiative d'une Tribune des Normands adressée à E. Borne, regroupant environ 200 élus, acteurs associatifs et personnalités du territoire contre ce projet, dont des membres de FNE Normandie. Ces thèmes, touchant les mobilités et plus généralement nos solutions pour faire baisser les émissions de GES sur nos territoires, ont fait l'objet de trois cafés climats destinées au grand public en mai à Rouen.

Nous avons invité Valentin Desfontaines, responsable Mobilités Durables du Réseau Action Climat, pour une conférence qui a eu lieu le 15 juin à Rouen sur le thème « Quelles mobilités pour répondre à l'enjeu climatique ? ». V. Desfontaines a abordé les aspects nationaux et EDSTM! abordant les aspects locaux.

En février, dans le cadre du Rou'antinuke festival, en liaison avec le réseau Sortir du Nucléaire, nous avons co-organisé avec Cinergie une réunion publique le 8 février pour la promotion des énergies renouvelables et dénonçant le nucléaire, fausse solution pour le climat, ainsi qu'un ciné-débat le 23 février promouvant l'appropriation des enjeux énergétiques par les citoyens.

Interlocuteurs des élus locaux, membres du Conseil de Développement Durable de la MRN, nous avons continué à suivre les dossiers locaux (Plan de mobilités de la MRN, Quartier Flaubert, T5, renaturation, démocratie locale et participative, Rouen capitale européenne de la culture, évaluation du PCAET et travail de révision du SCoT valant AEC, sécurité industrielle, incendie des immeubles verre et acier...), avons participé aux consultations et enquêtes publiques sur le RLPi de la Métropole, le PPA, l'aire de captage de Moulineaux et le PLUi sur le sujet de la consommation d'espace naturel au Madrillet mais aussi à Darnétal avec une demande de reclassement de parcelles en zone naturelle. Notre expertise nous a valu d'être invités à intervenir lors d'une réunion publique sur le sujet de l'accaparement des terres dans la Métropole.

Nous avons conseillé des citoyens nous sollicitant sur des sujets d'urbanisme et en particulier de préservation des arbres, répondu à l'invitation de collégiens de Pavilly voulant échanger sur le sujet de la ZFE.

Retrouvez toute l'actualité, les contributions et événements d'EDSTM! sur : <http://www.effetdeserretoimeme.fr/>

## Estuaire Sud



Estuaire SUD a poursuivi ses actions sans relâche, la période ayant été particulièrement riche en dossiers... participation aux réunions en visioconférence (notamment afin de limiter notre empreinte carbone !) ou en présentiel (il faut l'avouer, plus convivial !), participation aux consultations et rédaction d'avis, visites d'installations de production d'ENR ... se sont ainsi multipliées.

Pour connaître toute l'actualité d'Estuaire Sud, rendez-vous sur <https://estuairesud.wixsite.com/monsie>.

## Évreux Nature Environnement (ENE)

Parmi les dossiers administratifs et juridiques, celui de la Déviation Sud Ouest d'Evreux est celui qui nous a le plus mobilisés. Parmi les points essentiels apparus concernant l'arrêté du préfectoral, nous avons noté la baisse constante des trafics, l'abandon de la 2x2 voies Evreux-Chaufour, et les reboisements qui ne sont pas conformes à la loi.

Outre ce dossier, nous interpellons régulièrement le Préfet et la DDTM sur différents sujets (Pollution au plomb de l'Iton, dévoiement de la loi sur les pesticides...).

L'association mène également un gros travail de communication, et a notamment publié 16 articles sur son site internet. La réception de la revue juridique envoyée par FNE Normandie permet à Evreux Nature Environnement de rester informée des consultations publiques importantes.

En terme d'événements et de représentations, l'association a été présente lors du colloque Rencontre aux Anthroposcènes avec les jeunes, à plusieurs réunions sur l'agriculture en 2040 organisées par la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'à l'inauguration d'un panneau installé en forêt nourricière du CTCE. Nous avons également participé à plusieurs réunions avec la DDTM, le Préfet, ou encore le comité de suivi des engagements de l'Etat.

Le changement de collecte des déchets verts pour un système que nous jugeons inégalitaire a suscité beaucoup de mécontentement, et ENE soutient le Collectif Vigilance Citoyenne dans ses démarches. Enfin, l'abandon de la RN 13 Evreux-Chaufour à 2x2 voies, pour laquelle nous avons participé aux réunions de la commission du débat public, nous a confortés dans notre argumentaire contre la déviation sud ouest.



## Hauville Environnement



L'activité de l'association en 2023 a été orientée sur la participation au PLUI de la Communauté de Communes Roumois Seine. Hauville Environnement représente FNE Normandie dans ce cadre. L'association s'est mobilisée pour développer des contacts avec les élus, les chargés de missions PLUI et PCAET au sein de la CCRS, les associations environnementales et de loisirs nature sur le territoire. Elle a participé aux réunions publiques organisées par la communauté de communes. Elle a rendu deux avis par écrit, le premier sur le diagnostic territorial (mars 2023), le second sur le PADD (juin 2024). L'activité se poursuivra en 2024 avec la consultation sur la phase réglementaire.

## Sabine, l'asso vélo de Rouen

Conformément à nos statuts, les actions menées, animations, plaidoyers et avis techniques, s'inscrivent dans une démarche en faveur du développement du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Organisation des rencontres normandes du vélo, pas moins de trois bourses aux vélos, des ateliers réparations ou encore des formations-sensibilisations à destination des conducteurs de bus, les activités que Sabine a menées en 2023 sont à retrouver sur :

<https://sabinerouenvelo.org/>.



## La Vie en Pré-Bocage (LVPB)



L'association La Vie en Pré-Bocage (LVPB) a pour objet la promotion de la gestion respectueuse du territoire des coteaux du Pré-Bocage et des communautés de communes environnantes (à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Caen). A cette fin, elle agit au travers de la promotion des opérations conformes à son objet et lutte contre les projets contraires à ces principes fondamentaux.

La constitution de l'association en 2009 a fait suite aux interrogations soulevées par le projet industriel d'implantation d'une nouvelle carrière sur les communes de BREMOY et JURQUES. Ce projet déraisonnable prévoyait une exploitation sur 60 hectares sur une profondeur de 60 mètres pour une capacité d'extraction de 400.000 tonnes par an dans un coin de nature composé de bois, de landes et tourbières remettant ainsi en cause toute la biodiversité du secteur. 2023 est l'année qui a réduit à néant les ambitions du groupe industriel d'ouvrir une carrière dans le bois de Brimbois, sur les hauteurs de Jurques / Brémoy. Un arrêté du conseil d'Etat vient valider la zone naturelle des terrains convoités par le carrier et la protection des espaces boisés interdisant toute ouverture de carrière dans ces espaces.

2023 est marquée par une autre affaire, avec l'implantation d'une centrale d'enrobage à chaud, toujours en pleine zone naturelle près de Jurques/Le Mesnil Auzouf. LVPB s'investit contre cette installation accordée par le Préfet du Calvados.

Cette centrale très polluante fabriquant du bitume, avec peu de contraintes environnementales, pour la réfection de la chaussée d'une autoroute pollue l'air, l'eau, les sols et met en danger notre santé, affecte les cultures, les pâturages, les potagers et les vergers. Pétition en ligne, distribution de flyers, réunion publique, manifestation à l'entrée du site de production de l'enrobé, rencontre avec les élus locaux, reportage télé sur France 3 Normandie, émissions dans des radios locales et articles dans la presse... auront animé notre année 2023. La mobilisation citoyenne en faveur de la protection de notre environnement fragile doit aboutir à un arrêt de la production d'enrobés dans nos bois et passera en conséquence par une action en justice que nous avons engagée.

## Ter, Mer, Forêt

Trois dossiers ont retenu notre attention tout le long de cette année 2023.

- Le parc éolien dit Moulin Sacard situé sur le plateau entre Mesnil Réaume et le Fresne
- La ligne Très Haute Tension Petit-Caux Amiens
- Les ruissellements sur la commune de St-Pierre

Concernant le parc éolien portant sur la construction et l'exploitation de six éoliennes et de deux postes de livraison sur le territoire de Mesnil-Réaume, de Monchy sur Eu et de Saint-Pierre-en-Val, un recours contre la décision du Préfet de Seine Maritime a été déposé, porte sur la forme pour irrégularité de l'enquête publique et sur le fond en méconnaissance du code de l'environnement.

Concernant la ligne Très Haute Tension Petit-Caux Amiens, le Préfet de Seine-Maritime a opté pour le scénario n° 2 présenté par RTE, celui qui coupe la forêt d'Eu par une tranchée de 100 mètres de large à hauteur de la Faisanderie en direction de Beauchamp où un méga-transformateur doit être implanté sur 10 hectares de terre agricole. Nous sommes plus que déçu par cette décision inique ayant dès le début pris fait et cause pour la forêt comme le nom de notre association nous l'oblige.

Sur les phénomènes sporadiques de ruissellements et d'inondations observés chaque année dans le village de Saint-Pierre-en-val, notre association regrette l'absence d'un plan de prévention. Pour autant, dans le Plan Local d'Urbanisme en vigueur à St-Pierre-en-val figure des propositions d'aménagements de nature à répondre aux désordres occasionnés.

Le travail ne manque pas pour les donneurs d'alerte que nous sommes, préoccupés par la défense de l'environnement et de la qualité de vie des populations, puisqu'un autre projet éolien pointe le nez au lieu dit « vente ben » sur la commune de Mesnil-Réaume près de la D78.



## NOS ACTIONS

# COMMUNICATION

Les actions de communications de FNE Normandie sur internet (mise à jour du site, création de visuels et publication sur les réseaux sociaux) sont assurées par un Comité de Pilotage de quatre personnes (trois salariées et une service civique).

Il s'agit non seulement de **diffuser l'actualité de notre fédération** (régionale et nationale), mais également de **relayer les informations et événements de nos associations membres** (soit en créant des publications dédiées, soit en partageant celles des associations).

@Claudine Joly

# DANS LA PRESSE



**JANVIER**

## Incendie de Grand Couronne : plus jamais ça ? [🔗](#)

FNE Normandie s'interroge sur la récurrence de ce type d'événements, 3 ans et demi après la catastrophe de Lubrizol. Où est le "plus jamais ça" qui a suivi Lubrizol ?



**JANVIER**

## Terminal méthanier flottant : un recours pour le droit de l'environnement [🔗](#)

ayant donné lieu à une interview sur France Bleu Haute-Normandie.



**AVRIL**

## Affaire Genfi/Ferrero : victoire en Appel de FNE Normandie

ayant donné lieu à une intervention sur RCF, une intervention au journal de 20h de France 3 Normandie, 3 articles dans Ouest France, Actu Normandie et Paris Normandie.



**JANVIER**

## Non au projet immobilier du golf de Saint-Gatien-des-Bois [🔗](#)

Communiqué commun avec notre association membre Estuaire SUD. Ayant donné lieu à une intervention sur Radio Tou'Caen et un article sur Actu.fr / le Pays d'Auge.



**AVRIL**

## Terminal méthanier flottant du Havre : FNE Normandie remet de l'eau dans le gaz [🔗](#)

une intervention au journal du soir de France 3 Normandie et 3 articles de presse dans Paris Normandie, Ouest France et actu Normandie, et 11 autres reprises au moment de l'audience en juillet.



**SEPTEMBRE**

## Crapauds de Pontau : une collaboration entre élus et citoyens devient possible

Communiqué commun avec Les Noes.



**OCTOBRE**

@Guillaume Grège

**Capture illicite de chardonnerets : deux hommes condamnés à de la prison avec sursis**

ayant donné lieu à 4 articles dans Paris Normandie, France 3 région, L'Éveil Normand et ouest France.



**NOVEMBRE**

@CHENE

**Deux associations (normande et picarde) à l'honneur sur France télévision**

Communiqué commun avec le CHENE et Picardie Nature. Ayant donné lieu à un article dans Paris Normandie.



**NOVEMBRE**

@Adrien Brunet

**Abattage de l'allée du champ de bataille du Neubourg : nouvelle victoire de FNE Normandie en appel**

ayant donné lieu à un sujet au journal du soir de France 3 Normandie et un article dans le Courrier de l'Eure.

Le renforcement et la crédibilité de la parole citoyenne portée par FNE Normandie passe en partie par sa visibilité médiatique, que ce soit de manière proactive, avec la diffusion de communiqués de presse, ou de manière réactive, en réponse à des sollicitations journalistiques. Nous avons constaté en 2023 **une augmentation de l'intérêt porté par les médias à l'expertise et aux positions de FNE Normandie.**

Nous avons diffusé 9 communiqués de presse au cours de l'année, en réaction à des actualités fortes ou afin d'informer la presse de nos actions. **Ces communiqués de presse sont essentiellement rédigés par les membres du Conseil d'Administration, par la juriste ou encore par des bénévoles d'associations membres,** dans le cas de communiqués communs.

FNE Normandie a également coordonné la participation d'une de ses associations membres, le CHENE (Centre de soin pour la faune sauvage, Allouville-Bellefosse, 76), à l'émission de France Télévision **L'Océan vu du Cœur**. En collaboration avec Picardie Nature, les deux associations ont présenté leur action pour la protection et le sauvetage des phoques de la colonie de la baie de Somme. Cette présence dans une émission diffusée à une heure de grande écoute sur une chaîne nationale a donné une visibilité importante à notre fédération et a permis de **récolter 30.000€ pour le Chêne et les phoques.**



LES  
**SUPER-POUVOIRS**  
DE L'  
**OCEAN**

**En 2023, l'activité et la visibilité de France Nature Environnement Normandie sur les réseaux sociaux s'est renforcées, notamment grâce à la présence et aux compétences d'une personne en service civique, Élise Marage, ainsi qu'à des formations suivies par l'équipe salariée.**

FNE Normandie est présente sur [LinkedIn](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [Twitter/X](#).

Les salariées du Comité de Pilotage Communication participent aux réunions mensuelles organisées par FNE National, qui réunissent toutes et tous les responsables communication des fédérations du réseau. C'est ainsi que **FNE Normandie peut bénéficier d'outils collaboratifs, de contenus créés par le national ou d'autres fédérations**, et participer aux groupes de travail mis en place. A titre d'exemple, FNE Midi Pyrénées nous a gracieusement cédé la maquette de sa plaquette.

Depuis fin 2023, nous bénéficions également d'une **nouvelle charte graphique**, créée par FNE national et implémentée dans l'ensemble du réseau. Cela facilite grandement notre travail et nous permet d'harmoniser nos publications et documents de communication, en **cohérence avec l'identité visuelle du mouvement FNE**.

# NOS RÉSEAUX EN 2023

## Quelques chiffres

### FACEBOOK

**100k personnes touchées**  
2,6k abonnés (+ 200)  
101 publications (+30%)

### INSTAGRAM

**12k personnes touchées**  
590 abonnés (+ 82)  
52 publications et 116 stories (+50%)

### LINKEDIN

**17k personnes touchées**  
575 abonnés (+220)  
45 publications (+ 20%)

## Quelques exemples

- Sentinelles de la Nature : signalement du mois et initiative du mois, campagnes nationales
- Victoires et actions juridiques
- Événements et animations de FNE Normandie, mais également des associations membres et partenaires
- Actualités environnementales et du mouvement FNE
- L'opération Hérisson, mensuelle, dont les visuels et textes sont créés par FNE Doubs



**COMMENT AIDER LA FAUNE PENDANT L'ÉTÉ ?**



Trafic de chardonnerets, une espèce protégée. FNE Normandie dépose une plainte, les trafiquants sont condamnés.

Coût de la procédure : 2.000€

# FNE NORMANDIE REMERCIE

- ➔ ses nombreux bénévoles
- ➔ ses sentinelles de la nature
- ➔ ses associations membres
- ➔ ses lanceurs d'alerte
- ➔ ses partenaires financiers et institutionnels
- ➔ ses salariés, stagiaires et services civiques
- ➔ et l'ensemble du réseau FNE !





FNE Normandie



@Fnenormandie



France Nature Environnement Normandie



@FneNormandie

et sur **fne-normandie.fr**

*France Nature Environnement Normandie (FNE Normandie) est la fédération normande (loi 1901) des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE). Elle est la porte-parole d'un mouvement de plus de 60 associations, présentes sur tout le territoire normand.*

**AGISSEZ AVEC NOUS,  
REJOIGNEZ-NOUS SUR  
FNE-NORMANDIE.FR**